

## [VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Équipe, Prix, Dernières publications de l'IRSEM, Le Collimateur (le podcast de l'IRSEM), Événements, Actualité des chercheurs, Actualité des chercheurs associés et des doctorants résidents

## [VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 19\)](#)

Ordre libéral international, Sécurité européenne, Armée de l'air, Afrique de l'Ouest, États-Unis

## [BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE \(p. 28\)](#)



## VIE DE L'IRSEM

### ÉQUIPE



L'IRSEM souhaite la bienvenue à **Celine THAM**, chercheuse invitée dans le domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides ».

Celine Tham a exercé diverses responsabilités au sein du ministère de la Défense de Singapour. D'abord en tant que chargée de relations médias, elle était responsable de l'ensemble des actions de communication externes visant à faire connaître la politique de défense de Singapour. Elle a assisté les délégués dans leurs fonctions de porte-parole et préparé à ce titre l'ensemble des points presse du ministère. Plus récemment, elle a travaillé sur l'évaluation des besoins, ressources et capacités, actuels et futurs, du ministère dans l'infosphère, afin de s'assurer les moyens d'une communication stratégique efficace. Elle est diplômée en Communication Studies de la Nanyang Technological University de Singapour. Intégrée à l'IR-

SEM pour au moins deux ans, elle travaille principalement sur les manipulations de l'information.

### PRIX



Le Prix d'économie de la défense 2020 attribué à **Cécile FAUCONNET**.

Chaque année, le ministère des Armées délivre un [prix d'économie de la défense](#) d'un montant de 5 000 euros pour récompenser « une thèse, la présentation de travaux scientifiques originaux ou un mémoire universitaire de deuxième ou de troisième cycle pour sa qualité, son originalité et son intérêt vis-à-vis du domaine de l'économie de la défense ». Le prix 2020 a été attribué à [Cécile Fauconnet](#), chercheuse Économie de défense à l'IRSEM, pour sa thèse de doctorat en économie, intitulée *La structuration des bases de connaissances des entreprises de défense*, soutenue en octobre 2019 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le prix devrait être remis lors d'une cérémonie au mois de septembre. C'est la deuxième fois en trois ans que ce prix revient à un chercheur de l'IRSEM : en 2017, c'est Antoine Pietri,

le prédécesseur de Cécile Fauconnet au poste de chercheur Économie de défense à l'IRSEM, qui l'avait obtenu. Il a depuis été recruté comme maître de conférences en économie à l'université de Montpellier.

## DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



### Étude n° 81 – 11 juin.

« [La coopération sécuritaire et judiciaire en Afrique de l'Ouest face au défi de la lutte contre les groupes armés jihadistes](#) », par Antonin TISSERON, 80 p.

Ces dernières années, les signes d'une extension de la zone d'action des groupes armés jihadistes dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest frontaliers du Mali et du Burkina Faso se sont multipliés. Cette dimension transnationale de la menace jihadiste, qui n'est ni nouvelle ni spécifique à cette région du monde, pose la question du renforcement de la coopération sécuritaire. Si l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), la Force conjointe du G5 Sahel et la Force mixte multinationale (FMM) dans le bassin du lac Tchad ont fait l'objet de plusieurs travaux, d'autres organisations et enjeux ont été moins explorés. C'est notamment le cas de l'Initiative d'Accra, un forum sécuritaire créé en 2017 regroupant sept États (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo) et qui constitue le premier cas de cette étude. Les deux autres cas explorent la coopération entre les États sahéliens et leurs voisins côtiers. Le premier traite de la coopération militaire, non de façon institutionnelle à travers les cadres de coopération, mais sous un angle plus politique à travers le couple que forment la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Plus précisément, en prenant comme point de départ l'opération Comoé 2020, il interroge la singularité de cette relation, ses implications mais aussi ses limites et ses conséquences. Le second aborde la coopération dans le domaine judiciaire en Afrique de l'Ouest en croisant les instruments normatifs et les pratiques des professionnels du droit, et pointe les difficultés rencontrées par les acteurs judiciaires en matière de coopération internationale.



### Note de recherche n° 116 – 21 juin.

« [La réserve opérationnelle dans la lutte contre la Covid-19 – De Sentinelle à Résilience, quelle\(s\) évolution\(s\) dans l'emploi de la réserve opérationnelle ?](#) », par Julien VERSTRAETE, 16 p.

Depuis 2015 et l'inscription dans la durée de l'opération Sentinelle, le recours aux réserves est de plus en plus fréquent pour les missions relevant de la protection du territoire national. De 4 à 6 % des effectifs engagés sur l'opération Sentinelle en 2016, les réservistes représentent aujourd'hui 15 à 30 % de l'effectif de l'opération Résilience. Cette note vise à exposer les apports de la réserve mais aussi les défis qu'elle doit encore relever. Si la réserve dispose d'un formidable potentiel et se révèle désormais être un élément essentiel de massification de l'active, son récent déploiement sur l'opération Résilience soulève un certain nombre d'enjeux relatifs à la territorialisation des missions, la fidélisation du personnel ou encore la mise en cohérence entre les compétences et l'emploi de ces forces de réserve. En creux, l'opération Résilience pose la question de la réactivité des réserves en cas de crise ponctuelle majeure et ce, malgré la volonté d'un personnel dévoué et motivé. La réserve demeure un outil en construction dont les orientations restent à préciser.



### Brève stratégique n° 23 – 24 juin.

« [Le Barrage de la Renaissance, reflet de la montée des tensions entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie](#) », par Anne-Laure Mahé et Hugo Chourabi, 2 p.

Après 10 ans de contentieux, la perspective du second remplissage du Barrage de la Renaissance en juillet alimente les tensions entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie. La dégradation récente de la situation découle également du conflit au Tigré, qui a affaibli l'Éthiopie, et du changement de régime à Khartoum, qui a renforcé l'alliance entre l'Égypte et le Soudan.



Étude n° 82 – 29 juin.

« [L'enjeu du soldat augmenté pour les puissances démocratiques : les États-Unis à l'heure du choix](#) », par Pierre Bourgeois, 114 p.

Les États-Unis se sont positionnés comme la première puissance en matière de soldat augmenté. La volonté de développer des « super soldats » s’observe effectivement, depuis plusieurs années maintenant, dans la stratégie de recherche et développement du département de la Défense américain (DoD), notamment par le biais de l’Agence pour les projets de recherche avancée de défense (DARPA). Ce travail a pour objectif de mettre en lumière la complexité du phénomène d’augmentation militaire aux États-Unis. De nature ambivalente du fait de ses avantages et de ses nombreux risques associés, le soldat augmenté doit aussi s’analyser à travers le prisme plus global de la compétition entre grandes puissances. Sur ce point, le Pentagone semble pour l’instant privilégier l’aspect stratégique au détriment des considérations éthiques. Pourtant, malgré la pression que font peser des pays tels que la Russie ou la Chine et le contexte actuel de « tech-guerre », la puissance américaine ne peut continuer à éluder les problématiques et enjeux (particulièrement éthiques) qui entourent ce concept, surtout si les démocraties occidentales poursuivent leurs réflexions en la matière et que les pressions internes à la société américaine se multiplient. Un positionnement éthique clair de la part des États-Unis permettrait alors d’envoyer un message important au reste du monde sur le sujet de l’augmentation.

LE COLLIMATEUR

LE PODCAST DE L'IRSEM



Épisode 106 – 1<sup>er</sup> juin.

« [La supériorité militaire à l'épreuve du temps](#) », avec Alexandre JUBELIN et Olivier SCHMITT, 1 h 19.

« Le Collimateur » remet ses montres à l’heure en posant la question des différentes temporalités de la guerre, des cycles de supériorité militaire jusqu’au tempo des opérations, en compagnie d’Olivier Schmitt, directeur des études de l’IHEDN, et co-directeur, avec Sten Rynning et Amelie Theussen, de l’ouvrage *War Time. Temporality and the Decline of Western Military Power* (Brookings institution/Chatham House).

- 4:00 Le propos de l’ouvrage ancré sur la notion de temporalité.
- 10:00 La question du déclassement militaire de l’Occident.
- 29:00 Les pratiques et normes contemporaines de la guerre, et la fin de la maîtrise occidentale de ces normes.
- 50:00 Le rythme des opérations militaires.
- 53:00 La boucle OODA (Observe, Orient, Decide and Act).
- 1:03:00 L’obsession militaire pour la vitesse.



Dans le bunker #41 – 4 juin.

« [La bataille d'Angleterre](#) », de Guy HAMILTON (1969), avec le colonel Jean-Christophe NOËL, 33 mn.

Le colonel Jean-Christophe Noël, ancien pilote de chasse de l’armée de l’air, vient « Dans le bunker » parler d’un classique des films de guerre et d’aviation, *La Bataille d’Angleterre* de Guy Hamilton, notamment de sa genèse et de ses conditions de tournage.



Épisode 107 – 8 juin.

« [L’OTAN des heurts](#) », avec Alexandre JUBELIN, Amélie ZIMA et Pierre MORCOS, 1 h 05.

À une semaine du sommet de l’OTAN, qui s’ouvre lundi 14 juin à Bruxelles, « Le Collimateur » se penche sur les difficultés actuelles et les défis de l’organisation, entre dissensions internes et menaces externes, en compagnie d’Amélie Zima, postdoctorante à l’Université de Varsovie et autrice d’un récent « Que sais-je ? » sur l’OTAN ; et Pierre Morcos, diplomate français détaché

au CSIS (Center for strategic and international studies) de Washington.

4:00 La reformulation des missions de l'OTAN au moment de la fin de la guerre froide.

9:45 La réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN.

12:30 Les élargissements successifs de l'organisation.

17:30 La remontée des tensions avec la Russie.

24:30 Les concepts stratégiques de l'OTAN et leur réactualisation.

30:00 La pomme de discorde du *burden-sharing*.

37:00 Les dissensions internes et le cas de la Turquie.

49:00 Complémentarités et contradictions entre OTAN et défense européenne.

56:00 La problématique chinoise et son inscription à l'agenda otanien.



### Dans le viseur #31 – 11 juin.

« [Assaut commando sur une réunion de chefs talibans](#) », avec le capitaine de frégate SÉBASTIEN, 51 mn.

Dans ce nouvel épisode de « Dans le viseur », en partenariat avec l'École navale, le capitaine de frégate Sébastien raconte la célèbre opération « HK35 », un raid de forces spéciales en Afghanistan en 2010, qui se complique progressivement une fois les commandos arrivés dans le village où se trouvent les chefs talibans recherchés.



### Épisode 108 – 15 juin.

« [Du "retour du religieux" au "choc des civilisations" la religion dans les conflits contemporains](#) », avec Alexandre JUBELIN et Delphine ALLÈS, 1 h 08.

« Le Collimateur » se penche sur la question de la religion, souvent convoquée comme un motif explicatif des conflits contemporains qui reviendrait sur le devant de la scène depuis quelques décennies, entre les concepts populaires de « retour du religieux » et de « choc des civilisations », en compagnie de Delphine Allès, professeure de science politique et responsable de la filière relations internationales de l'INALCO, auteure de *La part des dieux. Religion et relations internationales* (CNRS Éditions).

23:00 Le retour du religieux comme facteur explicatif des relations internationales et les origines de l'idée d'une séparation entre religion et relations internationales.

32:30 Le cas de l'Indonésie et ce qu'elle montre dans les relations entre politique et religieux.

46:30 L'idée d'un retour du religieux dans les conflits à l'échelle mondiale et le « choc des civilisations ».

54:30 La perméabilité du politique et du religieux dans les conflits et les relations internationales.

1:00:00 La réelle place du religieux comme facteur de solidarité internationale.



### Têtes chercheuses #12 – 18 juin.

« [L'Éthiopie, troubles et influence en Afrique de l'Est](#) », avec Alexandre JUBELIN et Sonia LE GOURIELLEC, 29 mn.

À quelques jours d'élections en Éthiopie et quelques mois après la guerre civile au Tigré, « Le Collimateur » s'intéresse à la situation de l'Éthiopie en Afrique de l'Est avec Sonia Le Gouriellec, maîtresse de conférences à l'Université catholique de Lille, autour d'un de ses articles de 2018, publié dans la revue *International Affairs*, « Regional power and contested hierarchy: Ethiopia, an 'imperfect hegemon' in the Horn of Africa ».



### Épisode 109 – 22 juin.

« [Des armées dans le Pacifique](#) », avec Alexandre JUBELIN et l'amiral REY (ALPACI), 1 h 12.

En compagnie de l'amiral Jean-Matthieu Rey, commandant de la zone maritime et des forces armées du Pacifique, « Le Collimateur » se tourne vers l'autre bout du monde : l'océan Pacifique, où les tensions grimpent face à la montée en puissance de la Chine et de sa marine et vers lequel les regards se braquent de plus en plus sur l'émergence des réflexions stratégiques au sujet de l'Indo-Pacifique.

2:30 : L'entrée dans la Marine nationale et les premiers faits d'armes comme commando marine.

9:30 : La découverte du Pacifique.

13:00 : La mise au point des frégates classe « La Fayette » et « Horizon ».

24:30 : Le passage en état-major.

29:00 : Le rôle et les fonctions d'ALPACI et des forces armées françaises dans la zone.

41:00 : La montée en puissance de la Chine et la montée des tensions.

51:45 : Les capacités d'action en cas d'événement en Indo-Pacifique.

59:15 : Le concept d'Indo-Pacifique.

1:03:00 : Les prises de position chinoises en Océanie.



### Dans le viseur #32 – 25 juin.

« [Ouverture de théâtre dans le ciel libyen](#) », avec le colonel DAVID, 30 mn.

Dans ce troisième et dernier volet du triptyque de « Dans le viseur » avec le colonel David, de l'armée de l'air et de l'espace, celui-ci raconte son expérience d'ouverture de théâtre, lorsque l'armée de l'air s'est mise en action en 2011 pour neutraliser les forces libyennes du maréchal Kadhafi.



### Épisode 110 – 29 juin.

« [Exosquelettes, drogues et implants : tour d'horizon du soldat augmenté et de ses enjeux](#) », avec Alexandre JUBELIN et Pierre BOURGOIS, 1 h 13.

« Le Collimateur » se tourne vers l'avenir et les considérations autour du soldat augmenté, en compagnie de Pierre Bourgois, chercheur postdoctorant à l'IRSEM et auteur de l'étude intitulée *L'enjeu du soldat augmenté pour les puissances démocratiques : les États-Unis à l'heure du choix*.

4:00 La question de l'exosquelette et la définition du soldat augmenté.

12:30 Le programme TALOS et les impasses du développement des super-armures.

25:30 Les augmentations pharmaceutiques et chimiques.

29:00 Les perspectives de neurostimulations.

33:00 Les manipulations génétiques.

39:30 La révolution techno-scientifique et les problèmes organisationnels créés au sein des armées.

50:30 Les conséquences stratégiques de l'utilisation de soldats augmentés.

1:03:00 Le débat éthique sur les conséquences.

1:07:00 Tour d'horizon des expérimentations russes et chinoises.



Pour ne rien manquer de nos dernières diffusions, [ABONNEZ-VOUS](#) !

Retrouvez tous les épisodes du podcast de l'IRSEM, [Le Collimateur](#), sur [Spotify](#), [Itunes](#) et [irsem.fr](#).

## ÉVÉNEMENTS

**3 juin : Séminaire « [Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques / Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ?](#) », avec Daniel R. Brunstetter (professeur de science politique à l'University of California, Irvine).**



Le 3 juin a eu lieu une nouvelle séance du séminaire mensuel « Nouvelles technologies militaires et puissances démocratiques », organisé par [Pierre Bourgois](#) et [Océane Zubeldia](#), avec une présentation du Pr Daniel Brunstetter, « Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ? »

Les drones armés apportent des capacités nouvelles aux forces armées. Sur ce point, l'usage américain reste controversé dans la mesure où les frappes de drones visant des groupes terroristes violent la souveraineté des États dans lesquels les groupes en question résident. Moralement, deux critiques sont survenues. En premier lieu, concernant le fait que les drones rendraient l'utilisation de la force plus – voire selon certains, trop – facile et, en second lieu, que cela aurait des effets négatifs sur le concept même de souveraineté. Cependant, d'autres États, notamment la France et la Turquie, utilisent les drones de manière différente : la France, pour rétablir ou renforcer la souveraineté des États dans le Sahel et la Turquie, sur son propre sol, pour combattre des groupes armés qui menacent l'État. De fait, comment comprendre la relation entre drones armés et souveraineté ? Surtout, quels sont les enjeux éthiques et stratégiques associés à l'usage des drones ?

Cette présentation visait ainsi à analyser et mettre en lumière les implications éthiques des drones armés pour les démocraties et, en cela, cherchait à établir un cadre moral pour guider leur emploi. L'objectif était, tout d'abord, de définir les contours de l'utilisation des drones armés en évoquant les différents contextes dans lesquels ces derniers sont employés aujourd'hui. Il s'agissait aussi

de revenir sur la définition de la souveraineté, cela dans ses diverses dimensions et à travers les débats qui l'entourent. Bien entendu, la présentation s'est par la suite attachée à analyser les enjeux éthiques liés à l'usage des drones armés. Daniel Brunstetter a ensuite évoqué le précédent américain, de George W. Bush à Donald Trump en passant, bien sûr, par Barack Obama. Cela a notamment permis de revenir sur les nombreux débats ayant nourri la société américaine ces dernières années à ce sujet. Mais la présentation visait également à aller au-delà du précédent américain. Il s'agissait, ainsi, de montrer que les drones peuvent être utilisés dans des cas multiples et à des fins extrêmement diverses, que ce soit pour garantir un avantage militaire, restaurer un ordre souverain, projeter une force impériale ou encore, miner la souveraineté d'un État. À ce titre, il a aussi été question de présenter trois scénarios d'usage des drones armés aujourd'hui peu probables, mais qui nécessitent néanmoins d'être évoqués au vu des nombreux enjeux entourant ce type d'emploi de la force.

L'intervention de Daniel Brunstetter a ainsi permis de mettre en avant la complexité de cette thématique des drones armés. La présentation a été suivie par de nombreuses questions de la part du public et a donné lieu à des échanges permettant de revenir sur plusieurs aspects fondamentaux du sujet.

**Pierre BOURGOIS**  
*Chercheur postdoctoral*

**7-8 juin : Colloque « Enquêter sur un terrain "sensible" : ficelles méthodologiques, positionnement et dilemmes », organisé par le CERI en partenariat avec l'IRSEM et l'IHEDN.**

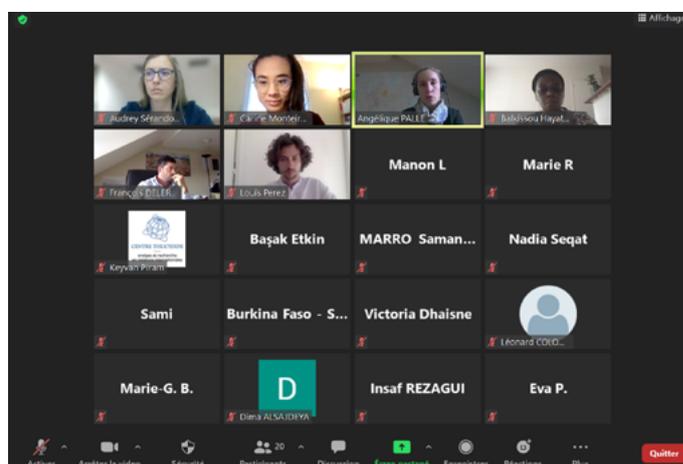


Le 7 et 8 juin, [Emmanuel Dreyfus](#), chercheur Russie à l'IRSEM, Adrien Estève, ATER à l'Université Côte d'Azur, Christelle Calmels et Léonard Collomba-Petteng, docteur au CERI ont organisé, en partenariat avec le CERI, l'IRSEM et l'IHEDN un colloque intitulé « Enquêter en

terrain sensible : ficelles méthodologiques, positionnement et dilemmes ». L'événement, introduit par Roland Marchal (CERI) et conclu par [Jean-Vincent Holeindre](#) (IRSEM), a rassemblé une trentaine de participants et était consacré aux enquêtes de terrain scientifique en milieu « sensible » : zone de conflit, état autoritaire, enquête en terrains familiers et auprès de populations vulnérables. Un ouvrage collectif issu de ce colloque est en cours de préparation.

**Emanuel DREYFUS**  
*Chercheur Russie*

**10 juin : Séminaire des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en sciences sociales » : « Bâtir son CV de chercheur et décrocher des financements de recherche (ANR, ERC...) ».**



Jeudi 10 juin, le séminaire des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en sciences sociales » recevait [François Delerue](#), chercheur Cyberdéfense et droit international à l'IRSEM, et [Angélique Palle](#), chercheuse Énergie et matières premières à l'IRSEM, tous deux membres du projet ANR ARMY. Dans un premier temps, ils sont revenus sur leurs parcours pour présenter les étapes-clés dans la construction d'un CV de chercheur et conseiller les doctorants. Dans un second temps, Angélique Palle et François Delerue ont partagé leur expérience dans la candidature à des financements de projets de recherche notamment ceux de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et du European Research Council (ERC), qui peuvent intéresser les doctorants de trois manières : soit en faisant partie d'une équipe qui dépose une candidature pour un financement, ce qui est possible même en tant que doctorant ; soit en postulant, une fois la thèse finie, auprès de projets déjà financés qui recrutent des post-doctorants ; soit pour proposer un jour son propre projet de recherche.

Ce séminaire est organisé par deux doctorants du Centre Thucydide (Paris II) et associés à l'IRSEM, Carine Monteiro Da Silva et Louis Perez. [Pour en savoir plus](#) sur le séminaire ou pour s'inscrire à la liste de diffusion, il suffit d'écrire à [carine.monteirodasilva@irsem.fr](mailto:carine.monteirodasilva@irsem.fr) et [perezlouis14@gmail.com](mailto:perezlouis14@gmail.com).

**Carine MONTEIRO DA SILVA**  
*Doctorante*

**15 juin : Border Seminar « The Russia / North Korea border ».**



Le 15 juin s'est tenue la dernière séance du séminaire « Managing borders in Eurasia », organisé par [Emmanuel Dreyfus](#), chercheur Russie à l'IRSEM, et Mélanie Sadozai, doctorante au CREE et à l'INALCO. Rassemblant deux chercheurs russes, Liudmila Zakharova (Russian Academy of Sciences) et Leonid Kozlov (Université russe d'Extrême-Orient, Vladivostok), cette séance était consacrée à la frontière entre la Russie et la Corée du Nord. Les deux chercheurs sont notamment revenus sur leurs terrains respectifs en Corée du Nord et sur les différents projets de coopération économique existant entre les deux pays. Les questions ont entre autres porté sur la place de la Corée du Nord dans le « pivot russe » vers l'Asie et le rôle de la Russie dans les négociations sur le nucléaire nord-coréen.

**Emmanuel DREYFUS**  
*Chercheur Russie*

**17 juin : Séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? »**



Le domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » de l'IRSEM a organisé la troisième séance du séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? » en ligne, le jeudi 17 juin 2021. Ce séminaire est préparé par un groupe de travail restreint composé des membres du domaine, [Paul Charon](#), [Maxime Audinet](#), [Carine Monteiro](#) et [Clément Renault](#), ainsi qu'[Amélie Férey](#), [Colin Gérard](#) et [Damien Van Puyvelde](#). Cette séance a invité également [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#) à prendre part aux discussions.

Après avoir étudié les notions de « menaces hybrides » puis de « mesures actives » lors des précédentes séances, le séminaire a étudié pour cette troisième séance la notion de « guerre politique ». Contrairement aux deux notions étudiées précédemment, la « guerre politique » n'est ni un label exclusivement réservé à l'adversaire, ni une dénomination administrative propre aux pays du bloc de l'Est. Cette notion a notamment été employée par les Chinois, mais aussi par les Britanniques et les Américains.

Les Britanniques établissent un Political Warfare Executive pendant la Seconde Guerre mondiale, chargé notamment des activités de propagande plus ou moins clandestines contre l'ennemi dans le but d'affaiblir le moral de celui-ci et de soutenir l'esprit de résistance des territoires occupés.

Côté américain, le diplomate George Kennan introduit avec son célèbre long télégramme de 1948 la *political warfare* dans les débats internes au sein de l'administration, qu'il définit comme l'emploi de tous les moyens à disposition d'une nation, à l'exclusion de la guerre, pour atteindre des objectifs nationaux. L'expression « guerre politique » (*zhengzhi zhan*) en Chine, dont l'usage remonte au moins à Mao Zedong, fait référence à un type d'affrontement non militaire, n'impliquant pas l'usage de la force violente, qui sert les intérêts stratégiques de l'État et inclut un large spectre d'actions (notamment les « Trois guerres » : guerre de l'opinion

publique, guerre psychologique, guerre du droit) dans une variété de domaines (économie, culture, diplomatie, etc.).

**Maxime AUDINET**

*Chercheur Stratégies d'influence et lutte informationnelle*

**Carine MONTEIRO DA SILVA**

*Doctorante*

**22 juin : Séminaire « [La Russie a-t-elle une idéologie \(à exporter\) ?](#) », IFRI/IRSEM.**



Le 22 juin, Tatiana Kastoueva-Jean, directrice du programme Russie/NEI de l'IFRI et [Emmanuel Dreyfus](#), chercheur Russie à l'IRSEM ont co-organisé un séminaire autour du dernier ouvrage de Marlène Laruelle, professeure à l'Université George Washington, directrice de l'Institut pour les études européennes, russes et eurasiennes (IERES), co-directrice du programme PONARS-Eurasia et chercheuse associée au Centre Russie/NEI de l'IFRI. Discuté par Michel Eltchaninoff, rédacteur en chef à *Philosophie Magazine*, le séminaire a porté sur les différentes idéologies produites en Russie post-soviétique et sur leur utilisation comme potentiels vecteurs du *soft power* russe.

Tatiana Kastoueva-Jean a introduit le sujet en citant une récente interview de Vladislav Sourkov (« l'idéologue du Kremlin »), dans laquelle il a rappelé le besoin pour la société russe de se confronter à une pluralité d'idéologies. Ces différentes idéologies (l'eurasisme, la « voie particulière », le « monde russe »), connaissent des échos plus ou moins forts à l'étranger, sans qu'aucune prenne le dessus.

Marlène Laruelle a d'abord discerné les différentes acceptions des termes « Russie » et « idéologie ». Le premier peut désigner la société russe, globalement indifférente

aux questions idéologiques, mais également le Kremlin et les différentes administrations, fédérales et locales. Marlène Laruelle distingue l'idéologie produite pour la consommation populaire, non seulement par l'État (l'État est infaillible, la population doit être patriote, la Russie doit être une grande puissance) mais également par l'Église orthodoxe ou le complexe militaro-industriel, ce qui engendre plusieurs écosystèmes doctrinaux ; et l'idéologie pour la consommation extérieure décrite comme un *soft power* « de niche » fonctionnant selon un principe de « microciblage » (justifiant par cela les contradictions entre les discours, adaptés à chaque destinataire). Marlène Laruelle distingue trois types de discours à exporter : le discours autoréférentiel (la « Russie pour la Russie »), le discours du « joker » (relatifs aux manœuvres de déstabilisation par les médias étatiques RT et Spoutnik) et le discours de production idéologique adaptée à la fois à l'extrême gauche (réhabiliter la Russie comme l'héritière de l'URSS, les discours anticoloniaux) et l'extrême droite (la Russie en tant que puissance conservatrice). Le Kremlin insiste sur son idéologie souverainiste, rejetant le droit d'ingérence, dénonçant la globalisation et réhabilitant l'État-nation sur le plan culturel.

Enfin, l'intervenante a également souligné la pluralité des acteurs, en donnant l'image d'un marché de l'idéologie, fonctionnant selon des « affinités électives ». Les acteurs institutionnels de la diplomatie culturelle russe côtoient ainsi les « entrepreneurs d'influence » et les acteurs locaux indépendants.

Michel Eltchaninoff a notamment évoqué le ralentissement de l'exportation de l'idéologie russe depuis 2018. Les nombreuses questions de l'auditoire ont aussi bien porté sur le contenu des idéologies que sur leur place dans la fabrique de la politique étrangère russe ou encore du rapport à l'Europe dans les narratifs russes.

**Gabriel PORC**

*Assistant de recherche*

**22 juin : Séminaire de recherche sur la gestion des conflits commerciaux entre la Chine et l'Union européenne.**

Les travaux présentés par [Camille Brugier](#), chercheuse Chine à l'IRSEM, portent sur la façon dont la Chine et l'Union européenne gèrent leurs différends commerciaux depuis l'accession au statut de membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de la Chine en 2001. Malgré un volume d'échanges de biens supérieur à celui des échanges États-Unis – Chine et un portefeuille d'exports similaire, le nombre de procédures de contentieux ouvertes auprès

de l'organe de règlement des différends de l'OMC est nettement inférieur côté UE-Chine (14 procédures) que côté États-Unis – Chine (39 procédures). L'Union européenne et la Chine utilisent majoritairement le cadre institutionnalisé de leur relation bilatérale pour désamorcer et trouver des solutions à leurs conflits commerciaux.

L'objectif est de comprendre par quels procédés l'Union européenne et la Chine ont évité l'escalade de conflits qui sont encore aujourd'hui au cœur de la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine.

L'Union européenne et la Chine préfèrent le cadre bilatéral pour le règlement pacifique de leurs conflits commerciaux. C'est cette bilatéralisation qui explique le nombre limité de cas portés auprès des institutions multilatérales. Lorsque l'enjeu économique est très important, par exemple quand tout un secteur est à risque comme dans le cas du contentieux autour des panneaux solaires, la Chine et l'UE choisissent le cadre bilatéral car il permet de trouver une solution moins coûteuse à la fois en temps et en ressources humaines qualifiées que le cadre multilatéral. Lorsque l'enjeu économique est plus limité, la Chine et l'UE bilatéralisent leur conflit pour éviter les pertes de prestige liées à la perte d'un cas dans l'organe de règlement des différends de l'OMC. En effet, la légitimité en interne du Parti communiste chinois est largement déterminée par le positionnement chinois à l'international. Or, perdre un cas peut nuire au positionnement de la Chine. L'Union européenne, quant à elle, cherche à être reconnue comme un acteur à part entière sur la scène internationale. Or, la bilatéralisation des contentieux avec un État comme la Chine contribue au renforcement de l'UE en tant qu'acteur.

La relation fortement institutionnalisée entre l'UE et la Chine qui permet cette bilatéralisation est inexistante côté américain. L'absence de cette spécificité institutionnelle explique pourquoi, maintenant que l'organe de règlement des différends de l'OMC est devenu inopérant depuis que Trump en 2018 – et Biden après lui – a refusé de nommer des juges à la cour d'appel, les États-Unis ont comme seule voie de recours l'unilatéralisme pour gérer les conflits commerciaux qui l'opposent à la Chine.

**Camille BRUGIER**  
*Chercheuse Chine*

## 22 juin : Séminaire Jeunes Chercheurs.



Introduit par le directeur scientifique de l'IRSEM, le Pr. [Jean-Vincent Holeindre](#), le séminaire Jeunes Chercheurs du 22 juin portait sur les travaux en cours de [Camille Brugier](#), chercheuse Chine arrivée en décembre 2020 à l'Institut. À la croisée des recherches en relations internationales et en économie, elle propose un article traitant des conflits commerciaux opposant la Chine à l'Union européenne depuis l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son axe de travail repose en particulier sur la recherche des causes de la bilatéralisation des conflits commerciaux entre l'Union européenne et la Chine.

Au sein de son analyse, les contentieux commerciaux sont majeurs, avec pour date notable le 11 décembre 2016 et l'échec de la Chine à se faire reconnaître comme économie de marché, cette dernière qualification modifiant les conditions de négociation avec l'UE ou les États-Unis notamment. En conséquence, le recours par la Chine à l'organe de règlements des différends de l'OMC témoigne de cette bilatéralisation des conflits commerciaux, selon la chercheuse, avec les dossiers DS515 Chine c. États-Unis et DS516 Chine c. UE. Le 15 juin 2020, la Chine met fin au contentieux avec l'Union européenne, avec qui elle compte comparativement moins de recours devant l'organe de règlement des différends de l'OMC qu'avec les États-Unis. Les enjeux commerciaux sont principalement relatifs au respect de la propriété intellectuelle, des subventions aux entreprises, à l'exportation et aux appels d'offres des marchés publics. La chercheuse distingue trois types d'outils de règlement : le multilatéral (la plainte directe à l'organe de règlement des différends de l'OMC, l'Accord anti-dumping de l'OMC), la discussion bilatérale et l'unilatéral (les enquêtes et mesures anti-dumping).

La chercheuse montre les différences entre États-Unis et Union européenne dans le traitement des questions com-

merciales, dans leur approche bilatérale. Elle s'interroge sur les raisons qui conduisent l'Union européenne et la Chine à préférer les règlements bilatéraux. Dans ce sens, son analyse repose sur l'étude des cas aux enjeux importants (panneaux solaires, terres rares, textile, acier), des cas miroirs avec les États-Unis et de cas bilatéraux et multilatéraux.

La méthodologie de l'étude proposée s'appuie à la fois sur la documentation grise, l'Union européenne étant transparente quant à ces questions commerciales, ainsi que sur des entretiens de première main avec des personnalités européennes. Il est question également d'entretiens en Chine, auprès de personnalités du ministère du Commerce, des think tanks et d'universitaires. Deux réponses apparaissent en résultat : quand les enjeux économiques sont forts, le bilatéral prime ; la Chine redoute l'organe de règlement des différends de l'OMC, par le coût en prestige qu'induit le recours à ce dernier. Le régime chinois, sans adopter une approche culturaliste, cherche à maximiser son prestige sur la scène internationale et nationale. Enfin, le blocage américain de l'organe de règlement des différends de l'OMC, par leur refus d'y nommer des juges, supprime l'usage possible de cet outil.

[Pierre Haroche](#), chercheur Sécurité européenne à l'IRSEM, a discuté la présentation en soulignant la position avancée du travail de Camille Brugier par rapport à la littérature actuelle. Il a noté l'intérêt du développement empirique de cette étude, en appelant à développer davantage sur l'enjeu de fond qui est la différence dans les relations commerciales Union européenne – Chine et États-Unis – Chine. Il lui a conseillé de se focaliser sur l'approche constructiviste, en complément des autres, ainsi que de mettre en avant la dimension de la légitimité.

**Andrea BONADONNA**  
*Assistant de recherche*

## 22 juin : Visite d'une délégation ouzbèke.



Le mardi 22 juin, l'IRSEM a reçu une délégation des forces armées de la République d'Ouzbékistan, menée par le colonel Khasanov, directeur des relations internationales du ministère ouzbek de la défense, accompagné du lieutenant-colonel Mamadaliev, directeur de la formation des cadres militaires et du lieutenant-colonel Ostonov, instructeur au centre d'enseignement et de méthodologie de l'académie militaire des forces armées.

Cette rencontre, qui suivait une visite à l'École de guerre, survenait dans le cadre de la participation à la réunion d'état-major franco-ouzbèke du 23 juin, inscrite au plan de coopération militaire bilatérale. Son objectif était d'initier le dialogue en vue d'une coopération au nom de l'académie militaire des forces armées d'Ouzbékistan, organisme unique de formation pour les cadres de toutes les structures de forces (forces armées du ministère de la Défense, troupes du ministère de l'Intérieur, garde nationale, garde-frontières et unités du ministère des Situations d'urgence) disposant depuis 2018 d'un pôle recherche.

Après les présentations des organismes respectifs, les discussions ont porté sur plusieurs étapes de construction d'une coopération avec l'IRSEM, à commencer par des échanges d'expérience en ligne. Les trois thèmes intéressant la partie ouzbèke sont les suivants : perception de la sécurité régionale en Asie centrale (et ses abords méridionaux), enseignement de l'histoire militaire (surtout des grands chefs militaires) et expérience française dans les opérations antiterroristes (en cadre national et multinational).

Les parties sont convenues de désigner un point de contact dans chaque organisme afin de préciser sujets, calendrier et modalités des futurs échanges en ligne.

**Colonel Stéphane SAMARAN**  
*Directeur du domaine « Stratégies, normes et doctrines »*

**23 juin : Remise des prix IRSEM du meilleur mémoire de l'École de guerre.**

La contribution à l'enseignement militaire supérieur est l'une des quatre missions de l'IRSEM – les trois autres étant la recherche, le soutien à la « relève stratégique » et la contribution au débat public. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, de septembre 2020 à juin 2021, l'IRSEM et l'École de guerre ont considérablement accru leurs interactions, dans le cadre d'une réflexion plus large sur le rapprochement des fonctions recherche, doctrine et enseignement au sein du ministère des Armées. Un chercheur de l'IRSEM, [Édouard Jolly](#), était auditeur civil à l'École de guerre, après l'avoir été deux ans auparavant à l'École de guerre-Terre. En plus de contribuer aux enseignements, les chercheurs de l'IRSEM ont également dirigé une vingtaine de mémoires d'élèves officiers de l'École de guerre.

Ce rapprochement a récemment fait l'objet d'une convention par laquelle les deux institutions incarnent cette collaboration dans un certain nombre de mesures. L'une d'entre elles est la création d'un prix, délivré par l'IRSEM, au meilleur mémoire de l'École de guerre dirigé par un chercheur de l'IRSEM. Pour cette première édition, sur la vingtaine de mémoires concernés, un jury composé des six directeurs de domaines de recherche de l'IRSEM et de l'équipe de direction a décidé d'attribuer deux prix ex-aequo. Ils ont été remis par [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), directeur de l'IRSEM, lors de la cérémonie des prix de l'École de guerre, le 23 juin 2021 en amphithéâtre Foch, à l'École militaire.

Les deux récipiendaires sont :

– le **LCL Romain Desjars de Keranrouë**, pour son mémoire intitulé *La mort à distance. Pour une formation à l'éthique au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace*, sous la direction de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer. Ancien commandant de l'escadron de drones déployé au Sahel, le LCL Desjars de Keranrouë développe une véritable réflexion éthique sur la moralité de la mort donnée à distance. Son travail réussit le tour de force d'allier expérience vécue, profondeur philosophique, et recommandations pratiques puisqu'il formule également un certain nombre de propositions pour améliorer la formation éthique des pilotes. L'éthique militaire étant traditionnellement dominée par l'armée de Terre, il faut se réjouir de voir les aviateurs investir ce champ, le mémoire du LCL Desjars de Keranrouë faisant suite à celui de son prédécesseur le LCL Florian Morilhat, devenu livre (*Éthique et puissance aérienne*, Economica, 2020).



- le **CEN Romain Coponat**, pour son mémoire intitulé *Une culture d'anticipation en gestion interministérielle de crise*, sous la direction d'[Anne Muxel](#), directrice du domaine « Défense et société » à l'IRSEM. Son mémoire apporte des éléments d'analyse et de réflexion tout à fait novateurs et pertinents dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire à laquelle les armées, en appui des forces civiles, sont confrontées à la suite de la pandémie de Covid-19. Les résultats de son investigation, s'appuyant sur un certain nombre d'entretiens bien menés et analysés dans toute leur complexité, trouveront leur place dans le projet de recherche ANR ARMY sur *Le rôle des forces armées dans la crise du Covid-19 et sa perception par les populations* qu'une équipe de chercheurs de l'IRSEM, en partenariat avec le CEVIPOF, développe depuis 2020.



Félicitations aux deux lauréats !

**Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER**  
*Directeur*

**24 juin : Séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques / Crises migratoires et enjeux sécuritaires », Institut des Amériques/IRSEM.**



Le 24 juin, le séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques » organisé conjointement par l'IRSEM et l'[Institut des Amériques](#) visait à recenser les tendances relatives à l'immigration interaméricaine ainsi que les ruptures et les similitudes observées entre les administrations Trump et Biden dans leur gestion des crises migratoires. Cet échange était modéré par Laurent Faret, professeur de géographie à l'université Paris-Diderot, et réunissait Elisabeth Vallet et Adréanne Bissonnette, respectivement directrice et chercheuse à l'Observatoire de géopolitique de la Chaire Raoul-Dandurand. Fortes d'une spécialisation dans l'étude des frontières, elles partageaient leurs conclusions à la suite de plusieurs années de recherches ayant pour objet la politique migratoire promue par les États-Unis.

En guise d'introduction, Elisabeth Vallet a dressé la liste des principaux facteurs d'immigration. Parmi ceux-ci se trouve la dégradation progressive de l'État de droit des démocraties d'Amérique latine, dont les ressortissants souffrent d'une paupérisation croissante. Outre ces premiers éléments, les phénomènes météorologiques violents tels que les sécheresses ou les ouragans ont été responsables d'une augmentation drastique du flux de migrants. Enfin, l'extrême violence des gangs organisés et la recrudescence des féminicides ont poussé un grand nombre de familles à quitter leurs pays d'origine. Loin d'exister individuellement, ces facteurs sont bien souvent liés : les catastrophes environnementales détruisent les récoltes, ce qui provoque l'effondrement de l'économie locale et concorde avec un accroissement de la délinquance. Mme Vallet précise néanmoins que l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche a suscité des incidences plus que néfastes pour les habitants d'Amérique latine. D'une part, sa politique migratoire agressive et conservatrice a incité les États-Unis à couper une large

proportion des fonds alloués aux ONG déployées afin de soutenir les victimes de désastres écologiques. D'autre part, la disparition de programmes anticorruption a en grande partie conforté la gouvernance autoritaire de plusieurs dirigeants sud-américains. De fait, ces décisions ont en grande partie contribué au départ massif de migrants à destination des États-Unis.

Nombreuses sont les différences séparant la politique migratoire des administrations Trump et Biden. Alors que le premier s'était fait remarquer après l'approbation de dispositifs davantage conservateurs et anti-immigration comme le programme *Remain in Mexico* ou encore le *Migrant Protection Protocols*, le second s'est empressé de renverser la vapeur en faveur d'une gestion plus tolérante de l'immigration. Priorité initiale du mandat de Joe Biden, la question migratoire fait l'objet de 6 de ses 17 premiers décrets. Comme l'explique Adréanne Bissonnette, un tel remaniement est allé de pair avec un retour du soutien accordé au programme *Deferred Action for Childhood Arrivals* (DACA). Toutefois, une multitude de continuités ont continuellement rassemblé les administrations de la dernière décennie. À titre d'exemple, Mme Bissonnette a cité une externalisation croissante des frontières où l'immigration est perçue comme un problème dont la solution réside directement au Mexique ou encore dans les pays d'Amérique latine.

À la suite de cet échange initial, plusieurs questions sont venues compléter le débat. [Maud Quessard](#), directrice du domaine « Espace euratlantique – Russie » de l'IRSEM, a questionné la véritable prise en compte des thématiques climatiques dans la politique migratoire de Joe Biden. Sans appel, Mme Bissonnette a répondu qu'elles demeuraient une préoccupation quasi minoritaire. À ce jour, aucune reconnaissance internationale du statut de réfugié climatique n'existe, qu'il s'agisse du droit international ou du droit américain. Au fil de la discussion, Maud Quessard ainsi que les deux chercheuses se sont entendues sur une sécuritisation croissante de la gestion des flux migratoires. Rien qu'aujourd'hui, 30 % des gardes-frontières américains seraient issus de la guerre d'Irak. De son côté, Jean-Baptiste Velut s'est interrogé sur le rôle que jouent les villes face à l'arrivée massive de migrants. Même en l'absence de pouvoir sur ces compétences fédérales, Mme Bissonnette a signalé que certaines villes ont déjà promu leurs propres agendas politiques. Plusieurs localités du Kansas, État pourtant conservateur, dépendent de l'activité économique issue de l'immigration pour survivre et sont devenues, *ipso facto*, des villes dites « sanctuaires ».

**Dusan BOZALKA**  
**Assistant de recherche**

**29 juin : Workshop « [Transatlantic Relations in an Era of Renewed Great Power Competition](#) ».**



Le 29 juin, [Élie Baranets](#), chercheur Sécurité internationale à l'IRSEM, et Andrew Novo, de la National Defense University (NDU/CISA), ont organisé un workshop sur l'impact de la compétition entre grandes puissances sur les relations transatlantiques. L'événement fut introduit par Sir Hew Strachan de l'université St Andrews, qui a proposé un éclairage historique sur les différences entre alliances « hégémoniques » (comme la *Pax Americana*) et celles forgées « par intérêts communs en temps de guerre » (plus volatiles, parfois plus locales). Il s'est attardé sur l'enchevêtrement des notions de compétition et de conflit et sur la transformation des acteurs clés dans les luttes régionales (notamment dans le Pacifique face à la Chine), passant d'acteurs globaux à des puissances régionales. Le workshop s'est ensuite organisé en deux panels : le premier portant sur les acteurs transatlantiques et les compétitions entre grandes puissances, le second se concentrant sur les secteurs clés de cet enjeu.

En termes d'acteurs des relations transatlantiques, les panélistes ont présenté leurs travaux en cours sur l'Union européenne, l'OTAN, la France et le Royaume-Uni. Delphine Deschaux-Dutard (Grenoble Alpes) et Bastien Nivet (EMLV) ont proposé une étude de l'évolution du narratif européen sur le concept de puissance au travers de la « EU Global Security Strategy » et la création d'outils économiques et stratégiques pour projeter un *smart power* européen et ainsi mettre en application la doctrine du *strategic compass* au prisme de l'essor des régimes illibéraux (Russie, Chine, Turquie). Carolyn Davidson (NDU) s'est focalisée sur le concept de *strategic resilience* de l'OTAN, et sur les dynamiques endogènes contribuant à son évolution, notamment face à la Russie, perçue comme l'héritière de la menace soviétique du temps de la guerre froide. Samuel B. H. Faure (Sciences Po St-Germain-en-Laye) a proposé une

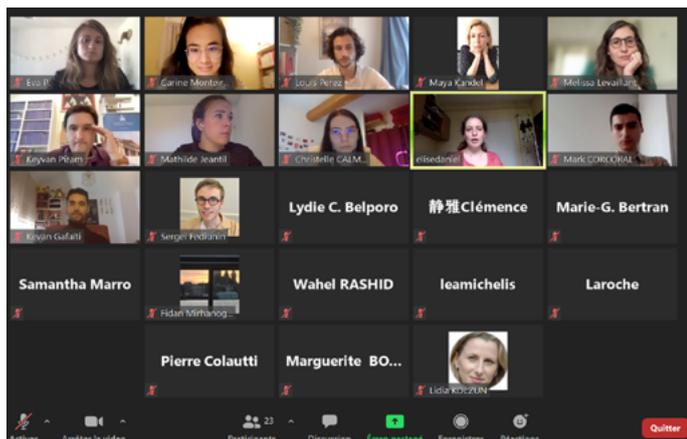
étude de cas sur la politique de défense de la France et l'utilisation des relations transatlantiques par Emmanuel Macron pour construire une stratégie de promotion des intérêts de la France à l'international. L'OTAN devient ainsi une arène d'échanges permettant de redéfinir les relations multilatérales mais aussi bilatérales, justifiant l'utilisation du terme *flexilateralism* pour décrire l'implication de la France dans cette arène contraignante mais essentielle à la projection de la puissance française. Enfin, Thibaud Harrois (Sorbonne-Nouvelle) est revenu sur la « Integrated Review 2021 » du Royaume-Uni, premier document officiel sur la politique étrangère britannique paru depuis le Brexit. Le basculement vers l'Indo-pacifique pour contrer la Chine a été étudié, comme perspective de rayonnement international du pays et d'évolution vers une puissance globale. Néanmoins, alors que ce document devait clarifier la position du Royaume-Uni sur les relations avec l'UE, il reste relativement flou. Les questions de [Pierre Haroche](#) (IRSEM) et d'Alice Pannier (IFRI), ont permis de mettre en avant les dimensions exogènes contribuant à la redéfinition des relations transatlantiques et de revenir sur le rayonnement technologique des puissances.

Dans le second panel, Fabio Cristiano (Leiden University) a proposé une étude des réponses de l'ONU quant aux violations des normes en matière de cybersécurité. Selon l'intervenant, la coopération entre grandes puissances dans ce secteur est un multilatéralisme « de façade ». De plus, les différentes visions des nouvelles technologies et de leur gouvernance ont créé des divisions entre partenaires transatlantiques. Samuel B. H. Faure a repris la parole pour présenter une étude des territoires vers lesquels les entreprises européennes du secteur de la défense s'internationalisent. À cet égard, le marché chinois ne constitue pas le premier territoire d'internationalisation, du fait des faibles ventes d'armes, contrairement au territoire américain. Ainsi, l'essor politique et militaire de la Chine ne se traduit pas encore par une dépendance accrue des entreprises européennes de défense vis-à-vis du marché chinois. L'intervention de Dylan Spence (Queens University) a montré un nouvel angle d'étude des compétitions américano-chinoises : celui du « techno-nationalisme », révélé au prisme des relations houleuses entre Huawei et le gouvernement canadien sur le développement du réseau 5G, marqué par de forts investissements mais également par des affaires judiciaires à la suite de cyber-attaques. Se dessine en creux le futur des relations entre les États-Unis et la Chine, après ces attaques à l'encontre d'un allié. Les questions d'Hugo Meijer (Sciences Po – CERI) ont porté

sur le futur des normes en matière de cybersécurité et sur l'impact de l'embargo européen sur les produits chinois sur les relations commerciales dans le secteur de la défense.

**Gabriel PORC**  
*Assistant de recherche*

**29 juin : Séminaire des doctorants « Travailler dans l'administration après un doctorat ».**



Mardi 29 juin, le séminaire des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en sciences sociales » recevait Élise Daniel, élève-attachée d'administration (IRA), docteure en droit de l'université Paris 1 Panthéon-Assas et précédemment en poste à la direction des Affaires juridiques du ministère des Armées ; Maya Kandel, responsable des États-Unis et des relations transatlantiques au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères, docteure en histoire de Sciences Po Paris ; et Mélissa Levaillant, directrice adjointe de la recherche et des études à l'IHEDN, docteure en science politique de Sciences Po Paris et précédemment en poste à l'IRSEM et à la DGRIS. En revenant sur les expériences personnelles des trois intervenantes, cette séance a permis d'explorer les avantages, inconvénients et possibilités des carrières dans l'administration française après un doctorat.

Ce séminaire est organisé par deux doctorants du Centre Thucydide (Paris II) et associés à l'IRSEM, Carine Monteiro Da Silva et Louis Perez. [Pour en savoir plus](#) sur le séminaire ou pour s'inscrire à la liste de diffusion, il suffit d'écrire à [carine.monteirodasilva@irsem.fr](mailto:carine.monteirodasilva@irsem.fr) et [perezlouis14@gmail.com](mailto:perezlouis14@gmail.com).

**Carine MONTEIRO DA SILVA**  
*Doctorante*

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



**Maxime AUDINET**

- Interview : « Pour rester “les premiers dans le cosmos”, les Russes vont envoyer une actrice à bord de l'ISS juste avant Tom Cruise », *Uzbek et Rica*, 27 mai 2021.
- Interview : « Centrafrique ; “Touriste”, une fiction au service de la propagande russe », RFI, 3 juin 2021.
- Participation au groupe de travail « Russian influence building in Africa » du SAIIA (Afrique du Sud), 14 juin 2021.
- Organisation et participation à la séance 3 du séminaire « Menaces hybrides : un concept heuristique », consacrée à la notion de « guerre politique », 17 juin 2021.
- Interview : « La Centrafrique, théâtre d'une guerre d'influence entre Paris et Moscou », AFP, 17 juin 2021.
- Position de thèse de doctorat publiée dans la rubrique « Recherches – Actualités » de la revue *Le Temps des médias*, 36:1, 2021, p. 246-274.



**Élie BARANETS**

- Organisation du workshop « [Transatlantic Relations in an Era of Renewed Great Power Competition](#) », IRSEM, 29 juin 2021.



**Pierre BOURGOIS**

- Publications : [L'enjeu du soldat augmenté pour les puissances démocratiques : les États-Unis à l'heure du choix](#), Étude n° 82, IRSEM, 29 juin 2021.
- Article : « Pourquoi les néoconservateurs se sont-ils opposés à Donald Trump ? Les fondements idéologiques d'un rejet affirmé », *Politique américaine*, n° 36, printemps-été 2021.
- Co-organisation avec Océane Zubeldia de la séance 3 du séminaire mensuel « Nouvelles technologies et puissances démocratiques », intervention du Pr Daniel Brunstetter « Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ? », IRSEM, 3 juin 2021.

- Communication : « Reflections about Emerging Military Technologies: The Case of the Enhanced Soldier », The Society for Philosophy and Technology Conference – Technological Imaginaries, Université Catholique de Lille, 28 juin 2021.

- Podcast : « [Exosquelettes, drogues et implants : tour d'horizon du soldat augmenté et de ses enjeux](#) », « Le Collimateur », IRSEM, 29 juin 2021.



**Camille BRUGIER**

- Modératrice de l'événement WIIS (Women in International Security) « Les 100 ans du Parti communiste chinois : Enjeux et perspectives » avec Alice Ekman, 7 juin 2021.

- Intervention dans « Appel sur l'actualité » au sujet de la Chine et du G7, RFI, 18 juin 2021.

- Présentation de l'article « How the EU and China avoid escalation in the trade sector ? », séminaire de recherche mensuel de l'IRSEM, 22 juin 2021.



**Tiphaine de CHAMPCHESNEL**

- Intervention [en ligne] : « Quel avenir pour la dissuasion ? », dans le cadre du séminaire « Géopolitique et défense », ESSEC Business School, 9 juin 2021.



**Paul CHARON**

- Publication : « Maîtriser le récit : la guerre informationnelle chinoise », entretien avec Léa Robert, *Diplomatie*, Les Grands dossiers n° 62, juin 2021.

- Discutant de la table ronde « Enquêter au sein d'un État autoritaire : regards croisés » dans le cadre du colloque « Enquêter sur un terrain "sensible" : ficelles méthodologiques, positionnement et dilemmes », CERI/IRSEM, 7 juin 2021.

- Conférence : « Introduction à la pensée stratégique chinoise », Académie du renseignement, 8 juin 2021.

- Conférence : « Anticiper les surprises stratégiques : un oxymore indépassable ? », dans le cadre du 73<sup>e</sup> cycle IES de l'IHEDN, École militaire, 9 juin 2021.

- Participation à la troisième séance du séminaire fermé du domaine RAMH « Menaces hybrides : un concept heu-

ristique ? » consacrée à la notion de guerre politique [en ligne], 17 juin 2021.

- Formation aux techniques d'analyse structurée au profit des cadres de l'IHEDN, École militaire, 28 juin 2021.

- Modérateur de la table ronde « Guerres hybrides », dans le cadre du Special Operations Forces Innovation Network Seminar, camp de Souge, 30 juin 2021.

- Membre du jury de soutenance de mémoire de Marcello Putorti intitulé « La République populaire de Chine à l'aune du prisme impérial », pour le master 2 Relations internationales de l'université Paris 2, juin 2021.



**Fatiha DAZI-HÉNI**

- Cadre de comité de la session internationale Moyen-Orient de l'IHEDN pour le comité « Regional security as a common good in the Middle East », 21-25 juin 2021.

- Participation au webinaire « Sport et jeunesse : MBS passe à l'attaque, l'Arabie saoudite explore le sport mondial », Débats du [CERMAM](#), Université de Genève, 22 juin 2021.

- Entretien avec Julie Ketbi, « [Pour la jeunesse saoudienne, "MBS semble en rupture avec un pouvoir dynastique très impopulaire"](#) », *L'Orient-Le jour* [premier quotidien libanais], 19 juin 2021.

- [Recension par Sarra Grira](#) de l'étude IRSEM n° 80 *Arabie saoudite : le pari sur la jeunesse de Mohamed Bin Salman*.

- Interview : « [L'Arabie saoudite en 100 questions : un ouvrage pour mieux comprendre ce pays en pleine mutation](#) », France Info télévision, 20 juin 2021.



**François DELERUE**

- Participation à l'émission 28 minutes présentée par Élisabeth Quin sur le thème « [L'espionnage de dirigeants européens](#) », Arte, 1<sup>er</sup> juin 2021.

- Intervention [en ligne] avec Angélique Palle au séminaire des doctorants, sur le thème « Bâtir son CV de chercheur et décrocher des financements de recherche » organisé par Carine Monteiro et Louis Perez, Centre Thucydide, Université Paris 2, 10 juin 2021.

- Intervention [en ligne] dans le cadre de la table ronde sur le droit international appliqué dans le cyberspace,

cours avancé de cyber diplomatie, organisé par l'IHEDN, l'Institut de Défense nationale portugais et l'European Security and Defence College, 15 juin 2021.

- Intervention sur le thème « Attribuer : nommer l'adversaire, risque juridique et responsabilité politique », séminaire « Zones grises : les outils de l'ambiguïté stratégique », IFRI, 25 juin 2021.



**Emmanuel DREYFUS**

- Co-organisation avec Adrien Estève, Christelle Calmels et Léonard Collomba-Petteng, du colloque « Enquêter en terrain sensible : ficelles méthodologiques, positionnement et dilemmes », CERI/IRSEM/IHEDN, 7-8 juin 2021.

- Co-organisation avec Mélanie Sadozai de la dernière séance du séminaire « Managing borders in Eurasia », « The Russia / North Korea border », IRSEM/INALCO, 15 juin 2021.

- Discussion d'un séminaire fermé organisé par l'IFRI autour de Matt Rojansky (Kennan Institute, Wilson Center) et Dimitry Trenin (Carnegie Center, Moscou) sur les relations entre les États-Unis et la Russie à la veille du sommet entre Joe Biden et Vladimir Poutine, 15 juin 2021.

- Modération avec Tatiana Kastoueva-Jean d'une table ronde co-organisée par l'IRSEM et l'IFRI autour de Marlène Laruelle, avec comme discutant Michel Eltchaninoff, portant sur la question suivante : « La Russie a-t-elle une idéologie à exporter ? », 22 juin 2021.



**Cécile FAUCONNET**

- Obtention du [prix d'économie de la défense](#) pour sa thèse intitulée *La structuration des bases de connaissances des entreprises de défense*, juin 2021.



**Pierre HAROCHE**

- Communication sur l'approche française de la coopération militaire européenne, dans la « Conference Defence and Strategy 2021 », Centre for Security and Military Strategic Studies, République tchèque, 10 juin 2021.

- Discutant sur l'adaptation de l'UE et de l'OTAN dans le cadre du colloque « Transatlantic Relations in an Era of Renewed Great Power Competition », IRSEM, 29 juin 2021.



**Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER**

- Article : « [A French Opinion on the Ethics of Autonomous Weapons](#) », *War on the Rocks*, 2 juin 2021.

- Présentation du rapport *Effective State Practices Against Disinformation* (à paraître), E12 Disinformation Working Group meeting, European Centre of Excellence for Countering Hybrid Threats, Helsinki [en visio], 10 juin 2021.

- Participation au séminaire interne « Menaces hybrides » sur la guerre politique, IRSEM, 17 juin 2021.

- Présentation du rapport France (à paraître), workshop *Responding to the Covid-19 'infodemic': Foreign information influence activities in Europe and national countermeasures*, organisé par The Hague Program for Cyber Norms et l'université de Leiden [en visio], 18 juin 2021.

- « La place de la société civile dans la lutte contre les manipulations de l'information », intervention pour le groupe d'orientation stratégique militaire (GOSM), Paris, 24 juin 2021.

- Interview sur les drones dans Élise Vincent, « Guerre des drones : la menace des essais », *Le Monde*, 25 juin 2021.



**Anne-Laure MAHÉ**

- Publication : avec Hugo Chouarbi, « [Le Barrage de la Renaissance, reflet de la montée des tensions entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie](#) », Brève stratégique n° 23, 24 juin 2021.



**Marianne PÉRON-DOISE**

- Intervention : « Assessing emerging risks, threats and future challenges at sea » dans le cadre de la session de l'IHEDN organisée pour le Collège européen de défense et de sécurité sur le thème « The challenges of secu-

ring maritime areas for the European Union », Paris, 1<sup>er</sup> juin 2021.

- Intervention « La Corée du Nord peut-elle reprendre le dialogue avec l'administration Biden », dans le cadre de la conférence « Quel avenir pour la péninsule coréenne ? » organisée par l'IRIS et l'ambassade de Corée du Sud, Paris, 22 juin 2021.

- Modération du panel « Climate change and maritime security in the Northern Indian Ocean » dans le cadre de la matinée d'étude « Climate Change Impacts on Biodiversity and maritime Security in the Bay of Bengal », organisée par l'Observatoire Défense et Climat piloté par l'IRIS pour la DGRIS, Paris, 25 juin 2021.



**Maud QUESSARD**

- Comité de suivi de thèse de Joseph Budreau, « L'Économie du *Fact Checking* aux États-Unis », Paris 3 Sorbonne Nouvelle avec Divina Frau-Meigh et Arnaud Mercier, 4 juin 2021.

- Participation à The German Marshall Fund's Brussels Forum [visioconférence], 14-18 juin 2021.

- Conférence : « Stratégies d'influence, soft power, guerres et manipulations de l'information », 73<sup>e</sup> cycle IHEDN, École militaire via Livestorm, 22 juin 2021.

- Invitée à l'émission « Le Débat du Jour », de Guillaume Naudin, « [Les démocraties sont-elles en rang derrière Joe Biden ?](#) », avec Laurence Nardon et Maya Kandel, RFI, 22 juin 2021.

- Organisation et présidence du 6<sup>e</sup> séminaire « Enjeux stratégiques dans les Amériques », IDA-IRSEM, « Migrations et enjeux de sécurité », avec Elizabeth Valet, Andréanne Bissonnette (Chaire Raoul-Dandurand, UQAM, Montréal) et James Cohen (Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle), 24 juin 2021.



**Nicolas REGAUD**

- Publication du Rapport [France's Indo-Pacific Strategy and its Overseas Territories in the Indian and Pacific Oceans: Characteristics, Capabilities, Constraints and Avenues for Deepening the Franco-Australian Strategic Partnership](#), Australian Strategic Policy Institute (ASPI), 25 juin 2021.

- Communication au webinar « L'Observatoire Défense et Climat (2016-2021) : quel bilan et quels enseignements ? », IRIS, 23 juin 2021.



**Maxime RICARD**

- Présentation [en ligne] d'un papier « Order-Making Formulas and Tactician State in Post-conflict Côte d'Ivoire », au séminaire du Groupe de recherche Travail de l'ordre, police et organisations répressives (TOPOR), CERI Sciences Po, 21 mai 2021.

- Intervention dans l'émission « The debate », « [The return of Laurent Gbagbo: Is Ivory Coast ready for reconciliation?](#) », France 24 english, 17 juin 2021.

- Interviewé par Matthieu Millecamps, « [Massacre de Solhan au Burkina : pourquoi l'armée ne parvient pas à protéger les civils](#) », *Jeune Afrique*, 9 juin 2021.



**Benoît de TRÉGLODÉ**

- Publication : « La Logistica del general Giap », *Desperta Ferro Contemporanea*, n° 46, « Dien Bien Phu 1954 » [revue militaire espagnole], 30 juin 2021, p. 12-17.



**Océane ZUBELDIA**

- Article : « La "guerre bactériologique" une réalité mondiale », *Conflicts*, numéro spécial « La géopolitique de la santé », n° 12, juin 2021, p. 22-25.

- Co-organisation avec Pierre Bourgois de la séance 3 du séminaire mensuel « Nouvelles technologies et puissances démocratiques », intervention du Pr Daniel Brunstetter « Drones et souveraineté : quels enjeux éthiques pour les démocraties ? », IRSEM, 3 juin 2021.

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS RÉSIDENTS



**Christophe LAFAYE**

- Article : « La bataille du maquis de Saint-Marcel en Bretagne (18 juin 1944), *Mook 1944*, n° 6, Bruxelles, juin 2021, p. 184-204.

- Recension : « *Les Mondes en guerre* t. I à III », *Mook 1944*, n° 6, Bruxelles,

juin 2021, p. 215.

- Article : « L'aviation légère de l'armée de terre au cœur de l'aérocombat », *Défense Expert*, HS n° 1, juin 2021, p. 16-21.

- Article : « Les aigles de Barkhane : l'ALAT en Bande sahélo-saharienne », *Défense Expert*, HS n° 1, juin 2021, p. 10-15.

- Entretien avec Blandine Levite, « [Les Afghans qui ont aidé l'armée française sont abandonnés à leur sort](#) », Radio Télévision Suisse (RTS), [en ligne], 24 juin 2021.



**Carine MONTEIRO DA SILVA**

- Organisation, avec Louis Perez, de la séance « Bâtir son CV de chercheur et décrocher des financements de recherche (ANR, ERC...) » du séminaire des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en sciences sociales » sur Zoom ; intervenants : François Delerue, Angélique Palle, 10 juin 2021.

- Organisation, avec Maxime Audinet, et participation au séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? », IRSEM, 17 juin 2021.

- Organisation, avec Louis Perez, et participation au séminaire fermé « Menaces hybrides : un concept heuristique ? », IRSEM, 17 juin 2021.

- Organisation, avec Louis Perez, de la séance « Travailler dans l'administration après un doctorat » du séminaire des doctorants « Méthodes, pratiques et valorisation de la recherche en sciences sociales » sur Zoom ; intervenantes : Élise Daniel, Maya Kandel, Mélissa Levailant, 29 juin 2021.



**COL Olivier PASSOT**

- Article : « ["Opération Daguet" in Kuwait 1991](#) », Université GUST, Koweït, juin 2021.

## VEILLE SCIENTIFIQUE

### SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Séminaire « *Strategic Culture: an elusive but necessary foundation for EU security and defence?* », DGRIS/EUISS, 18 juin 2021.

Le 18 juin s'est tenu un séminaire sous la règle Chatham House intitulé « *Strategic Culture: an elusive but necessary foundation for EU security and defence?* », co-organisé par la DGRIS et l'EUISS. Ce séminaire poursuit une tradition établie depuis maintenant plusieurs années qui voit à chaque semestre les représentants des ministères de la Défense des États assurant la présidence tournante de l'Union européenne se réunir à Paris pour présenter leur bilan pour la présidence sortante et leurs priorités pour la présidence entrante.

Cette année, sont intervenus des représentants du Portugal et de la Slovénie, de la France, des institutions européennes et de divers think tanks. Ont été abordées les questions de la formation d'une culture stratégique européenne à travers la coopération en opération, de la mise en place d'une « Boussole stratégique » de l'Union européenne en matière de défense et de la communication auprès des citoyens.

**Pierre HAROCHE**  
*Chercheur Sécurité européenne*

### ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



**Vortex : une nouvelle revue de l'Armée de l'Air et de l'Espace.**

Une initiative du COL (r) Jean-Christophe Noël, qui porte ce projet depuis trois ans, *Vortex. Études sur la puissance aérienne et spatiale* est une nouvelle revue de l'Armée de l'Air et de l'Espace, éditée par le Centre d'études

stratégiques aérospatiales (CESA) et hébergée dans le portail documentaire ARÈS, sur le site internet de l'IRSEM. Son aspiration est de favoriser les échanges sur les aspects politiques, stratégiques, mais aussi opératifs de la puissance aérospatiale, puissance qui a réussi à s'imposer en à peine plus d'un siècle comme un des éléments structurants des guerres et crises modernes. Le tout premier

numéro, paru en juin 2021, est consacré aux opérations multi-milieux/multi-champs. Il est téléchargeable gratuitement, en tout ou partie, à cette adresse : <https://www.irsem.fr/search/vortex.html>.

**Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER**  
*Directeur*

### ORDRE LIBÉRAL INTERNATIONAL

**Jessica CHEN WEISS et Jeremy WALACE**, « *Domestic Politics, China's Rise, and the Future of the Liberal International Order* », *International Organization*, 75:2, 2021, p. 635-664.

La dernière livraison de la revue *International Organization* est un numéro spécial consacré à l'ordre libéral international (OLI) et aux défis auxquels il fait face. Parmi les articles du dossier, celui rédigé par Jessica Chen Weiss et Jeremy Wallace s'intitule « *Domestic Politics, China's Rise, and the Future of the Liberal International Order* ». Il s'interroge sur l'influence de la montée en puissance de la Chine vis-à-vis de l'ordre international en place. Les auteurs considèrent que l'OLI est moins résilient que ce qui est généralement envisagé. D'une part, que la Chine soit à ce point capable de profiter de l'OLI de l'intérieur a érodé le consensus au sein des États-Unis quant à l'opportunité de préserver ledit ordre. D'autre part, certaines caractéristiques du Parti communiste chinois sont incompatibles avec plusieurs principes fondamentaux de l'OLI, mais pourraient s'accommoder d'un retour aux principes de l'ordre westphalien ainsi qu'au principe de marchés liés à des systèmes de contrôle internes. Se pose alors la question du rapport qu'entretiennent des États autoritaires comme la Chine avec les normes et institutions centrales de l'OLI. Pour y répondre, les auteurs élaborent un cadre théorique qui met en avant les deux variables internes que sont la centralité et l'hétérogénéité puis évaluent leur influence sur le comportement de la Chine à l'international. Les auteurs illustrent leurs propos à travers les cas des enjeux du changement climatique, du commerce et des taux d'échange, de la gouvernance d'internet, de la souveraineté territoriale, de la maîtrise des armements, et des interventions humanitaires.

**Élie BARANETS**  
*Chercheur Sécurité internationale*

## AFRIQUE DE L'OUEST

**Kars de BRUIJNE**, « [Laws of Attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover](#) », *Conflict Research Unit Report, Clingendael – the Netherlands Institute of International Relations*, 10 juin 2021, 42 p.

Dans un rapport conjoint Institut Clingendael-ACLED, Kars de Bruijne analyse le risque de propagation de l'extrémisme violent du Sahel vers le Bénin. Depuis plusieurs années, des organisations extrémistes violentes (OEV) cherchent en effet à s'implanter dans des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Parmi eux, le Bénin partage des frontières au nord avec le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria.

Ce rapport analyse les facteurs locaux de vulnérabilité quant à l'implantation d'OEV au nord du Bénin. C'est notamment l'exploitation de ces vulnérabilités locales qui a permis aux OEV de s'étendre au Sahel. Grâce à de nouvelles données collectées par ACLED et un organisme local gardé anonyme, le rapport établit que, depuis mars 2020, les violences communautaires sont concentrées au nord du pays et plus nombreuses que précédemment estimées. Ces dynamiques de violence locale sont alimentées par trois facteurs : les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les tensions autour du foncier rural, et la gestion des parcs nationaux du W et de la Pendjari.

Le rapport affirme que ces vulnérabilités sont jusqu'ici peu exploitées par les OEV. Bien que visé comme la Côte d'Ivoire par ces groupes, le Bénin ne fait pas pour l'instant figure de cible prioritaire en tant que telle, mais plutôt d'espace de repli et d'approvisionnement pour les opérations menées au Burkina Faso, Niger et Nigeria (p. 29). L'auteur identifie toutefois trois espaces où la présence temporaire d'OEV est fréquente, dont deux où les intérêts des populations locales et des OEV pourraient converger à la faveur des tensions locales, et ainsi permettre une présence de ces groupes plus durable. Ainsi, le cas des régions frontalières entre l'Atacora béninois et l'est du Burkina est particulièrement intéressant. Dans ces zones de parcs nationaux, l'approche sécuritaire du gestionnaire privé, African Parks Network, crée des tensions avec les communautés locales (accès restreint aux ressources du parc, fermeture des routes de transhumance, notamment) et par là même un point d'entrée pour les OEV.

En marge de l'objet principal de l'étude, le rapport formule une analyse critique de la réponse du régime Talon à la menace de l'extrémisme violent. Les efforts du gouvernement pour empêcher la circulation publique d'informations sur les phénomènes de violence au nord ont

empêché une prise en compte plus précoce des difficultés sécuritaires (p. 9-10). Aussi, la délégation d'activités sécuritaires à African Parks Network – au détriment des forces armées nationales – risque de générer une escalade conflictuelle. Motivée par des intérêts commerciaux, la posture offensive d'African Parks Network pourrait pousser des OEV encore peu actifs au Bénin vers un positionnement plus conflictuel (p. 33-34).

En lien avec cette étude, on pourra lire utilement deux articles portant sur le cas du Burkina Faso. Dans un article de janvier 2020, Tanguy Quidelleur analyse « [Les racines locales de la violence dans l'Est du Burkina Faso](#) », ceci rappelant la situation du nord du Bénin (tensions entre fermiers et éleveurs, gestion des aires protégées, notamment). Un autre article par Nicolas Hubert s'intéresse au rôle spécifique [de la gestion des aires protégées dans l'alimentation de conflits locaux à l'est du Burkina Faso](#). Ces cas d'exploitation par des OEV des conflits liés à la gestion des parcs peuvent présager de ce que pourrait devenir la situation béninoise si le mode de gouvernance n'est pas infléchi.

**Hugo CHOUARBI**  
*Assistant de recherche*

## ESPACE EURATLANTIQUE – RUSSIE

### ÉTATS-UNIS

**Timothy GREENHAW, Daniel MAGRUDER, Rodrick McHATY, et Michael SINCLAIR**, « [U.S. Military Options to Enhance Arctic Defence](#) », *The Brookings Institution*, mai 2021.

Longtemps mise de côté au profit de rivalités stratégiques qu'abritent l'Europe et l'Asie, l'Arctique suscite aujourd'hui les convoitises des superpuissances de notre temps. Dans un Policy Brief du Brookings Institution, les chercheurs Timothy Greenhaw, Daniel L. Margruder, Rodrick H. McHaty et Michael Sinclair s'évertuent à dresser la carte des enjeux que recouvre le « Grand Nord ». Alors que la fonte du pergélisol s'accélère, la Russie et la Chine entendent bien mettre la main sur ce réservoir d'hydrocarbures ainsi que sur de nouveaux couloirs propices au transport de marchandises. Pékin voit d'ailleurs l'Arctique comme le prolongement naturel de son projet des nouvelles routes de sa *Belt and Road Initiative*. Outre ce premier aspect économique, le Kremlin investit davantage dans ses infrastructures de défense afin d'améliorer sa posture militaire dans la région. Partant de ce constat, une série de recommandations sont formulées et destinées à garantir l'éveil militaire américain en Arctique.

D'abord, l'armée américaine doit ouvrir son engagement militaire aux institutions existantes, tel que le Tour de table des forces de sécurité dans l'Arctique (ASFR). Cet organisme de dialogue sur la sécurité où siège la Russie permet de pallier les limites du mandat accordé au Conseil de l'Arctique, dont les questions de défense demeurent absentes. De cette manière, une meilleure transparence sur les intérêts stratégiques de chaque État peut être durablement amorcée. Par ailleurs, l'incorporation officielle de la chaîne de commande relative à l'Arctique au sein du NORTHCOM devrait mettre fin à son découpage sous ses 3 structures actuelles : NORTHCOM, EUCOM et INDOPACOM. L'article préconise également l'organisation d'exercices et d'entraînements conjoints aux alliés des États-Unis. Dans un ordre mondial multipolaire, force est de constater que l'Arctique s'érige comme un nouveau terrain stratégique où les jeux de puissance s'exercent.

**Ryan BERG et Hal BRANDS, « [The Return of Geopolitics: Latin America and the Caribbean in an Era of Strategic Competition](#) », Jack D Gordon Institute for Public Policy, 17 juin 2021.**

Rédigé par Ryan Berg, chercheur auprès du think tank néoconservateur American Enterprise Institute (AEI), et Hal Brands, professeur à l'université Johns Hopkins, ce rapport pour le Jack D. Gordon Institute for Public Policy soutient l'idée que l'Amérique latine revient sur le devant de la scène internationale. À l'heure où de nouvelles compétitions de pouvoir se cristallisent entre la Chine et la Russie, les États-Unis se doivent de renouer avec cette zone stratégique à leurs intérêts. Rarement considérée comme telle par Washington, l'Amérique latine entretient pourtant une proximité géographique critique à la sécurité des États-Unis. Nombreux sont les facteurs qui concourent à ce désintérêt depuis la fin des années 1990. Aux yeux de Washington, la montée des cartels de drogue s'apparente avant tout à des troubles relatifs au droit interne de chaque État. Du reste, les attaques du 11-Septembre invitent les États-Unis à tourner leur regard en direction du Moyen-Orient. En conséquence, ces événements facilitent l'arrivée de nouveaux concurrents en Amérique latine. Par exemple, la Chine use de sa puissance économique pour s'arroger des concessions territoriales ainsi que d'éroder l'influence de Taïwan dans la zone. Armée d'une dette de 440 milliards de dollars, Pékin est désormais en mesure de réclamer l'acquisition de plusieurs infrastructures sensibles. De son côté, le Kremlin cherche à endommager l'image des États-Unis dans la région par le biais de la désinformation. Ses médias d'État Russia Today en Espanol ainsi que Sputnik Mundo comptabilisent à eux

seuls plusieurs millions de lecteurs quotidiens. Face à de telles menaces, le rapport présente diverses solutions envisageables par Washington afin d'accroître l'influence des États-Unis en Amérique latine. Outre une augmentation des moyens accordés à la diplomatie publique américaine dans la zone, il convient également d'identifier les faiblesses des « ennemis » et de dialoguer davantage avec les gouvernements locaux et leurs populations.

**Stephen WALT, « [Exactly How Helpless if Europe?](#) », *Foreign Policy*, 21 mai 2021.**

Stephen Walt, célèbre politologue américain et figure de proue de l'école néoréaliste des relations internationales, nous fait part de sa vision du *burden-sharing* actuel entre les États-Unis et l'Union européenne. Alors que la Chine menace toujours plus les intérêts américains dans le reste du monde, M. Walt réitère son appel au désengagement militaire de son pays sur le vieux continent. Aux antipodes du leadership prôné par Joe Biden au Sommet de l'OTAN, ses arguments se font l'écho d'une opposition récurrente de certains cercles d'intellectuels au maintien des troupes américaines en Europe.

**« [Transatlantic Trends 2021](#) », The German Marshall Fund of the United States et Fondation Bertelsmann, 7 juin 2021.**

**« [A Conversation with U.S. Deputy Secretary of State Wendy Sherman](#) », U.S. German Marshall Fund, 9 juin 2021.**

Jalon important des relations transatlantiques, le 9 juin marque le lancement de l'étude *Transatlantic Trends 2021*. Menée sous la direction du bureau de Paris du German Marshall Fund of the United States (GMF) et en partenariat avec la Fondation Bertelsmann, cette étude ambitionne de dresser les contours des enjeux futurs de l'Alliance sur la base d'un sondage d'opinion réalisé dans onze pays membres de l'OTAN. Outre le concours de ces deux premières institutions, Mme Irene Braam, directrice générale de la Fondation Bertelsmann, remercie le Business Council of Canada ainsi que la Fondation Konrad Adenauer pour leur participation à cette étude. Souhaitant tirer de premières conclusions des résultats observés, Mme Alexandra de Hoop Scheffer, directrice de l'antenne parisienne du GMF, s'est entretenue avec Mme Wendy Sherman, secrétaire d'État adjointe des États-Unis.

Dans son discours inaugural, Mme Sherman se félicite de la vivacité des relations transatlantiques. De fait, l'étude souligne que la majorité des Américains et Européens

interrogés disent avoir confiance l'un en l'autre. Toutefois, Mme Sherman concède que plusieurs difficultés fragilisent l'Alliance. Contemporaines, celles-ci se déclinent autour des défis posés par la pandémie de Covid-19, le changement climatique ainsi que les positions transatlantiques à l'égard de la Chine. Mme de Hoop Scheffer questionne alors la précarité d'une Union européenne, « prise au piège » dans une nouvelle guerre froide sino-américaine. Catégorique, Mme Sherman répond que les États-Unis n'essaient pas de contenir la Chine, mais plutôt de dialoguer avec elle et l'UE afin que Pékin respecte les principes démocratiques et de l'État de droit. La Turquie serait-elle un danger pour la cohésion de l'OTAN ? Mme de Hoop Scheffer révèle que seuls 23 % des Turcs interrogés disent se fier au leadership américain. En réponse à ces inquiétudes, Mme Sherman se veut apaisante. Si les relations russo-turques et les tendances autoritaires d'Ankara sont préoccupantes, la Turquie demeure une alliée de taille dans la lutte contre le terrorisme. Elle ajoute que l'Alliance peut s'ériger comme l'un des catalyseurs en faveur d'une « vraie démocratie turque », notamment grâce à l'initiative OTAN 2030. En ce qui concerne les difficultés liées à l'épineuse question du *burden-sharing*, Mme de Hoop Scheffer révèle que la perception de l'UE en matière de défense est peu encourageante. En effet, seuls 14 % des personnes interrogées voient l'UE comme l'acteur incontournable de la sécurité de demain (contre plus de 60 % pour les États-Unis et 20 % pour la Chine). Mme Sherman précise néanmoins que l'UE est déjà à la barre dans les Balkans tout comme en Afrique. Peu après, le débat se concentre sur deux autres menaces à la sécurité internationale : la Russie et l'Iran. Pour cette première, Mme Sherman déclare que les États-Unis recherchent avant tout prévisibilité et stabilité dans leurs relations avec le Kremlin. Dans le cas de l'Iran, Mme Sherman rappelle la détermination du gouvernement américain à favoriser le retour de Téhéran au sein du JCPOA. Vecteur utilisé précédemment, la stratégie américaine se fonde sur une réciprocité de la conformité (*compliance for compliance*). Quoi qu'il en soit, l'administration Biden entend bien s'entretenir sur ces sujets dans le cadre de formats multilatéraux attendus, tels que le G7 ou encore un potentiel D-10 (Inde, Corée du Sud et Australie).

**Annie PFORZHEIMER, « [Protecting Wider U.S. Interests after a Troop Withdrawal](#) », Center for Strategic and International Studies (CSIS), 26 mai 2021.**

Si l'administration Biden s'est engagée à retirer ses troupes d'Afghanistan d'ici le 11 septembre 2021, une telle opération n'est pas sans risques. Publié par le CSIS, l'article

de Mme Annie Pforzheimer, ancienne secrétaire d'État adjointe par intérim pour l'Afghanistan, fait office de mise en garde. Selon elle, tout retrait prématuré risque de laisser le champ libre aux talibans. Accusés d'avoir violé l'accord du 29 février 2020, ils contrôleraient actuellement 22 % des provinces d'Afghanistan et en contesteraient 51 %. Du reste, leur renoncement à participer au sommet de la paix prévu pour avril 2021 à Istanbul et leurs contacts rapprochés avec d'autres groupes terroristes laissent peu d'espoir quant à l'existence de réelles motivations en faveur d'une résolution pacifique. À la lumière de ces événements, Mme Pforzheimer prodigue plusieurs conseils à destination de Washington pour un retrait adéquat. Sans appel, elle avance qu'une mauvaise gestion de celui-ci contribuerait à revitaliser l'action des groupes terroristes présents dans la région et provoquerait un retour prochain des troupes américaines dans le pays.

**Dusan BOZALKA**  
*Assistant de recherche*

#### ÉTATS-UNIS/UKRAINE

**Peter DICKINSON, « [Blinken Kyiv Visit Analysis: What Next for US-Ukraine Ties?](#) », Atlantic Council, 11 mai 2021.**

Dans cet article du think tank atlantiste Atlantic Council, Peter Dickinson, éditeur en chef du magazine *Business Ukraine*, revient sur la visite du secrétaire d'État Antony Blinken à Kiev les 5 et 6 mai 2021, premier membre clé de l'administration Biden à se rendre dans la capitale ukrainienne. Le signal était d'autant plus fort que cette venue s'inscrivait dans le récent contexte d'escalade des tensions à la frontière russo-ukrainienne. Selon les services de renseignement, il y aurait toujours 100 000 soldats des forces armées russes présents sur la ligne de front.

L'article présente quatre visions d'experts issus de think tanks ou du Parlement ukrainien. Selon eux, la visite d'Antony Blinken était importante pour attester la rupture avec l'administration Trump, marquée en Ukraine par le scandale d'enquête sur le fils de Joe Biden au moment de l'investiture du futur président américain. Cette visite a fait passer un double message, celui du soutien indéfectible des États-Unis envers une Ukraine agressée militairement par la Russie et victime de sa désinformation, mais également celui de la nécessité pour le gouvernement ukrainien de montrer des résultats probants quant aux réformes anti-corruption. Les intervenants soulignent ainsi la continuité de l'administration Biden avec la précédente administration démocrate sur la question ukrainienne, avec comme nouvel enjeu la dé-oligarchisation du pays, notamment en limitant le contrôle des médias par

les oligarques comme Viktor Medvedchuk ; ces médias sont en effet propagateurs de désinformation russe sur le territoire ukrainien.

Si les experts expliquent que les futures réformes anti-corruption détermineront le niveau de l'assistance américaine, le caractère atlantiste de Joe Biden et sa volonté d'ancrer l'Ukraine à l'Ouest sont d'ores et déjà affirmés ; il s'est précédemment entretenu avec des représentants du G7, de l'OTAN et de l'UE. Son appel avec le dirigeant russe et la proposition de rencontre en territoire neutre témoignent de l'importance accordée tant à Moscou qu'à Kiev. Washington lance donc un signal à la Russie : le dialogue bilatéral américano-russe impliquera en creux l'ensemble des partenaires européens.

### ÉTATS-UNIS/BIÉLORUSSIE

**Brian WHITMORE, « [Belarus Sanctions: Time to Target Russia?](#) », Altantic Council, 5 mai 2021.**

Dans son analyse pour le think tank atlantiste, Brian Whitmore, enseignant à l'université du Texas-Arlington, revient sur les sanctions américano-européennes à l'encontre de la Biélorussie. Au vu du rapprochement constant entre Minsk et Moscou, les sanctions imposées envers la Biélorussie apparaissent inséparables des sanctions à l'encontre de la Russie. L'expert souligne l'influence grandissante du Kremlin en Biélorussie par l'utilisation du terme « absorption » de Minsk par Moscou.

Brian Whitmore revient en effet sur le renforcement de la coopération russo-biélorusse dans les domaines énergétique et militaire. L'acquisition de l'entreprise biélorusse Belaruskali, spécialisée dans le raffinement et l'exportation du pétrole, par son homologue russe Uralkali, et les exercices militaires conjoints dans la région de Hrodna, près de la frontière polonaise, sont des exemples illustrant la coopération entre les deux pays.

L'expert insiste sur l'implication des États-Unis dans les sanctions, qui ne sont donc pas uniquement européennes. À la suite de l'élection présidentielle biélorusse de 2006, qui a vu la réélection d'Alexandre Loukachenko, Washington avait imposé des sanctions contre neuf entreprises biélorusses, notamment Belneftekhim, qui opérait 30 % de la production industrielle du pays. Ces sanctions ont été allégées en 2015 après la libération de prisonniers politiques. L'un des enjeux de ces sanctions est de savoir si elles contribuent au rapprochement de Minsk et de Moscou – ne sont-elles pas contre-productives ? Brian Whitmore est clair : l'« axe » Poutine-Loukachenko doit être sanctionné comme une seule et même entité.

Cet article est à mettre en relation avec un travail du même auteur relatif à l'atterrissage d'urgence d'un vol Ryanair le 23 mai 2021 et l'arrestation par les autorités biélorusses du journaliste Roman Protasevitch, critique du pouvoir exilé à Vilnius, et de sa compagne russe Sofia Sapega. Cette affaire suppose une implication de la part de Moscou et renforce l'idée d'une coopération entre les deux pays, Minsk n'ayant pas, selon l'expert, les capacités nécessaires en matière d'influence et de surveillance des opposants à l'étranger pour avoir commandité l'arrestation seule. L'Union européenne a déjà annulé les vols passant par la Biélorussie, isolant un peu plus Minsk. Néanmoins, elle doit comprendre les liens qui unissent Minsk et Moscou, et appliquer des sanctions similaires aux sanctions économiques imposées à la Russie, tout en condamnant le Kremlin pour cette arrestation.

**United States Foreign Committee on Foreign Relations, « [U.S. Policy on Belarus](#) », U.S. Senate, 9 juin 2021.**

Le 9 juin, le Comité des affaires étrangères du Sénat américain a organisé une audience, présidée par le sénateur Robert Menendez, sur la politique étrangère des États-Unis vis-à-vis de la Biélorussie. Trois acteurs clés de la question ont été entendus : Julie Fisher, ambassadeur des États-Unis à Minsk, Svetlana Tikhonovskaya, leader de l'opposition démocratique en Biélorussie, exilée à Vilnius, et Jamie Fly, président de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL).

Après un propos introductif de la part du sénateur Menendez, revenant sur l'état de la démocratie en Biélorussie, la persécution des opposants au régime dictatorial d'Alexandre Loukachenko et la condamnation de l'arrestation du journaliste Roman Protasevitch à la suite du détournement d'un vol Ryanair survolant l'espace aérien biélorusse, le comité a réaffirmé le soutien américain à l'opposition démocratique biélorusse et reconnaît Svetlana Tikhonovskaya comme la gagnante légitime des élections présidentielles d'août 2020.

L'ambassadeur Fisher, qui ne peut prendre ses fonctions à Minsk du fait du refus des autorités biélorusses de lui accorder un visa, a centré son discours sur les sanctions économiques mises en place par Washington, ciblant majoritairement les entreprises du secteur pétrochimique. De futures sanctions sont en cours d'élaboration, consistant en des restrictions de visas pour les proches d'Alexandre Loukachenko. Les négociations entre les États-Unis, l'Union européenne et l'OSCE sont en cours pour harmoniser les sanctions, tout en invitant Minsk à prendre part aux discussions pour entamer un dialogue.

Svetlana Tikhanovskaya est revenue sur son histoire personnelle et son exil à Vilnius. Selon elle, de nouvelles élections doivent être organisées, pour permettre au peuple de s'exprimer et renverser Alexandre Loukachenko. Elle souhaite que les États-Unis interviennent davantage en Biélorussie, en imposant des sanctions plus poussées. Le soutien de la communauté internationale est en effet, selon Mme Tikhanovskaya, plus symbolique qu'efficace. Un certain nombre d'acteurs privés en Biélorussie sont soutenus financièrement par le Kremlin et traduisent l'influence de Moscou à Minsk. Pour Svetlana Tikhanovskaya, ces acteurs étrangers doivent être identifiés et sanctionnés.

L'intervention de Jamie Fly a mis en lumière la nécessité de l'indépendance des médias en Biélorussie, et le manque de fonds octroyés aux médias étatiques américains pour contrer les formes de désinformation biélorusse et leurs soutiens russes, prérogatives du département d'État par le biais du Global Engagement Center (GEC) et de l'U.S. Agency for Global Media (USAGM). Les journalistes indépendants biélorusses font partie des milliers de prisonniers politiques et RFE/RL compte désormais principalement sur son antenne Radio Svoboda et les relais des réseaux sociaux, à la suite de la fermeture du média biélorusse indépendant TUT.BY.

Les questions des sénateurs ont permis aux intervenants de préciser leurs propos. Sur le plan militaire, les États-Unis, par l'intermédiaire de l'OTAN, surveillent l'exercice militaire Zapad, organisé par la Russie conjointement avec la Biélorussie pour l'édition 2021. Les nouvelles sanctions soulèvent la question de la nécessité d'adopter un nouveau décret présidentiel pour remplacer celui de 2006 (qui visait déjà les entreprises pétrochimiques). Toujours sur le plan législatif, Jamie Fly soutient l'application du *Magnitsky Act* (contre la violation des droits de l'homme de la part de la Russie) aux autorités biélorusses pour renforcer les sanctions économiques du fait de la corruption endémique.

**Séminaire « [Zapad 2021 and the Future of Russia's Force Presence in Belarus](#) », Center for Strategic & International Studies, 15 juin 2021.**

Le 15 juin, le think tank américain bipartisan Center for Strategic & International Studies (CSIS) a organisé un séminaire sur les enjeux de l'exercice militaire russo-biélorusse « Zapad 2021 ». Animé par Heather A. Conley, directrice du programme Europe, Russie et Eurasie au CSIS, le think tank a reçu le général Ben Hodges, membre du Center for European Policy Analysis (CEPA) et Michael Koffman, Senior Research Scientist pour le programme Russie au Center for Naval Analysis (CNA).

Le général Hodges a commencé par rappeler le contexte dans lequel cet exercice s'inscrit. Zapad, qui se déroule tous les quatre ans, prend place cette année en parallèle du sommet de l'OTAN et de la rencontre entre les présidents Biden et Poutine. L'exercice constitue ainsi une démonstration de la puissance militaire russe, en parallèle à l'exercice porté par l'OTAN et l'Ukraine en mer Noire (l'exercice OTAN Defender 2021). Michael Koffman a souligné les nombreux exercices militaires tenus par la Russie (un exercice nucléaire aura lieu à l'automne). Zapad sera néanmoins l'occasion pour la Russie de tester sa puissance régionale accrue et sa capacité d'intégration de la Biélorussie dans sa stratégie globale d'expansion. Il permettra à Moscou de faire appel à l'ensemble de ses forces terrestres, navales et aériennes et de mettre en application sa maîtrise des éléments de guerres électroniques. L'exercice doit ainsi être méticuleusement observé par l'Occident, pour prendre la mesure du développement de l'armée russe.

Zapad est l'illustration de la *quick reaction force* de la Russie, durement touchée par la pandémie. Il s'inscrit dans la continuité du renforcement de la présence militaire dans la région de Kaliningrad et à la frontière ukrainienne. La mise en place d'une chaîne logistique de grande ampleur, pour fournir en munitions les forces impliquées dans l'exercice, souligne la préparation de la Russie. Malgré le manque d'information sur le nombre de soldats déployés (3 000 en 2017), six nouvelles divisions militaires ont été créées, suggérant l'accroissement des forces mobilisées, d'autant plus que l'édition 2021 est marquée par la coopération avec Minsk.

Un bilan post-exercice sera dressé par les spécialistes, qui voient déjà une intégration globale des forces aériennes biélorusses à la Russie et la possibilité pour Moscou de mettre en place de nouvelles bases militaires permanentes le long de la frontière biélorusse, non loin de l'Ukraine.

## RUSSIE/TURQUIE

**Séminaire « [Turkish-Russian Competition in Ukraine and the Caucasus](#) », Atlantic Council, 3 juin 2021.**

Le 3 juin, le think tank américain atlantiste Atlantic Council a tenu un séminaire sur les formes de compétition entre Moscou et Ankara dans le Caucase et en Ukraine. Introduit par Defne Arslan, directrice de l'antenne turque de l'Atlantic Council, et Damon Wilson, vice-président du think tank, il a été modéré par Melinda Haring, vice-présidente du Centre Eurasie de l'Atlantic Council. Le séminaire a accueilli Mehmet Fatih Ceylan, ancien sous-secrétaire du

ministère des Affaires étrangères turc, Pavel Felgenhauer, spécialiste des questions de défense basé à Moscou, Yevgeniya Gaber, conseillère aux affaires étrangères du Premier ministre ukrainien et l'ambassadeur américain John Herbst, directeur du Centre Eurasie de l'Atlantic Council.

Les intervenants ont commencé par rappeler l'ambivalence des relations russo-turques, entre coopération stratégique, notamment sur les questions énergétiques, et tensions dans le Caucase du Sud et le bassin de la mer Noire. Mehmet Fatih Ceylan a ainsi souligné la place stratégique de la Turquie au sein de l'OTAN, et le soutien du pays à l'adhésion de l'Ukraine à l'organisation multilatérale de sécurité. Avec Yevgeniya Gaber, ils sont revenus sur le partenariat historique turco-ukrainien, notamment caractérisé en 2011 par la mise en place du Conseil de coopération stratégique. L'annexion de la Crimée en 2014 a renforcé leur coopération dans le domaine militaire. La persécution des Tatars de Crimée, issus de la diaspora turque, et la militarisation du bassin de la mer Noire en prolongement de celle de la mer d'Azov, ont permis aux deux pays de développer leurs relations. Néanmoins, comme l'a expliqué Pavel Felgenhauer, la diplomatie personnelle entre les présidents Poutine et Erdogan, outrepassant les analyses et conseils des membres de leurs administrations, pourrait contribuer à l'éloignement de la Turquie de l'OTAN, et donnerait plus de possibilité à Moscou de jouer de son influence pour contrôler les détroits du Bosphore et des Dardanelles.

Sur un autre théâtre, John Herbst s'est focalisé sur les enjeux soulevés par le conflit du Haut-Karabakh, à savoir les relations azerbaïdjano-turques et russo-arméniennes. Les liens culturels, en particulier linguistiques, entre l'Azerbaïdjan et la Turquie, s'opposent à la diaspora arménienne à Moscou qui tente d'obtenir la protection de la Russie et le rattachement de la province du Haut-Karabakh à l'Arménie. De plus, la coopération entre la Turquie et la Géorgie constitue un point de rupture avec Moscou, du fait de la guerre en 2008. Ainsi, la compétition russo-turque dans le Caucase du Sud, pour le contrôle de la région et la médiation du conflit historique, reste une source de tensions entre les deux pays. Malgré cela, en 2020, Ankara et Moscou ont conclu une transaction portant sur l'achat de missiles S-400. Des sanctions américaines en avaient découlé, l'acte ayant été jugé comme une menace envers l'OTAN. Néanmoins, les intervenants soulignent l'accroissement de l'autonomie de la Turquie dans le domaine militaire grâce à cet achat.

Les questions de l'auditoire ont permis d'aborder des thématiques annexes au sujet, comme le rôle de la Lituanie et de la Pologne dans le soutien à l'Ukraine et l'inclinaison vers l'OTAN, le projet du canal d'Istanbul et le respect de la convention de Montreux ou encore les relations américano-turques au prisme des violations des droits de l'homme de la part du président Erdogan.

**Gabriel PORC**  
*Assistant de recherche*

#### ÉTATS-UNIS/TURQUIE

**Michael G. RUBIN**, « [Turkey's new drone base is a problem](#) », *American Enterprise Institute*, 30 mai 2021.

**Aaron STEIN**, « [Say hello to Turkey's little friend: how drones help level the playing field](#) », *War on the Rocks*, 11 juin 2021.

Pour Michael Rubin, millionnaire américain et président de la compagnie de e-commerce Kynetic, la seule stratégie adéquate à adopter face aux Turcs consiste à leur faire comprendre qu'en remettant en cause le *statu quo*, Recep Tayyip Erdogan a bien plus à perdre qu'à gagner. Récemment, de nombreux drones d'attaque turcs, utilisés en Irak et en Libye par les forces armées turques, auraient été déplacés sur une base militaire turque située dans le nord de l'île chypriote. Selon Aaron Stein, directeur de recherche au Foreign Policy Research Institute (FPRI), aidés et épaulés par les Américains, depuis huit ans déjà, les Turcs consolident leur arsenal de drones. Désormais, des modèles améliorés et largement plus performants comme le Bayraktar TB2 s'imposent sur le marché de la vente de drones armés. D'ailleurs, les drones ont considérablement aidé les Turcs à prendre l'avantage en Syrie face aux djihadistes, en Irak face aux Kurdes du PKK ou en Libye face aux forces du maréchal Khalifa Haftar. Aux yeux de nombreux acteurs étatiques, la politique de propagande turque a permis de rendre attractif son modèle d'intervention militaire. L'utilisation de plus en plus stratégique du drone par les armées turques a en effet façonné les récits sur l'efficacité de leurs armements et leurs prouesses sur le champ de bataille. L'intérêt international s'articulant autour des ventes du Bayraktar TB2 semble représenter une victoire pour la base industrielle et technologique de défense turque. Cependant, malgré les avantages et les succès de cet outil ingénieux, ce système de téléguidage autonome ne remplacerait pas pour autant une armée moderne.

## ÉTATS-UNIS/IRAN

**Jay MENS**, « [The Perils of the Iranian Presidency](#) », *Foreign Policy*, printemps 2021, 15 juin 2021.

Selon Jay Mens, directeur général du forum pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, think tank basé à l'Université de Cambridge, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président américain n'engendrerait pas une amélioration des relations irano-américaines. Les élections iraniennes du 18 juin ont mené à la victoire du conservateur Ebrahim Raïssi, chef du système judiciaire iranien. Lui qui entretient d'excellentes relations avec le guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei diverge de ses prédécesseurs. Les relations entre les présidents successifs et les deux guides suprêmes Ruhollah Khomeini et Ali Khamenei ont en effet souvent été marquées par une lutte de pouvoir. À l'instar des réformistes Hassan Rohani et Mohammad Khatami, le candidat Ebrahim Raïssi coche toutes les cases pour les conservateurs ; habile bureaucrate, il est un des descendants du Prophète (*sayyid*), est docteur en loi islamique et a obtenu le titre honorifique d'ayatollah. Ses nombreuses compétences pourraient lui permettre de devenir guide suprême. Son nom a en effet déjà été évoqué pour ce poste. La fonction de procureur qu'a exercée Ebrahim Raïssi lui a valu une réputation de conservateur notoire ; il serait considéré comme étant l'une des figures les plus dures du régime. Selon Jay Mens, sa nomination à la tête de l'État risque de renforcer l'autoritarisme déjà prégnant de l'exécutif. La société iranienne se retrouverait davantage contrainte et islamisée. L'élection de Ebrahim Raïssi renforcerait également l'emprise et l'influence des Gardiens de la Révolution, branche conservatrice des forces armées iraniennes, en Irak, au Yémen et au Liban. La potentielle victoire de l'ex-procureur Ebrahim Raïssi ne présage donc rien de bon ni pour la jeunesse iranienne, ni pour l'administration Biden.

## ISRAËL/BIDEN

**Shibley TELHAMI**, « [America must rethink its unique and contradictory advocacy of Israel's jewishness](#) », *Brookings Institution*, 11 juin 2021.

Dans cet article publié par la Brookings, think tank américain bipartisan, Shibley Telhami, professeur et chercheur américano-palestinien, expert de la politique étrangère au Moyen-Orient, affirme que l'administration Biden doit revoir sa stratégie de communication des enjeux israélo-palestiniens. En plaidant pour la judéité d'Israël, le président américain Joe Biden discriminerait les citoyens non juifs de l'État hébreu. La défense de cette judéité représenterait un objectif de la politique étrangère américaine,

souvent mal perçu ou ignoré des médias et think tanks étrangers. Ce plaidoyer américain aurait déformé notre vision de la situation ethnique en Israël et aurait, par inadvertance, enhardi la suprématie du judaïsme dans la région. Avec la formation d'un nouveau gouvernement israélien, l'administration Biden devrait revoir sa stratégie de promotion du privilège juif, afin d'exposer les limites de la judéité de l'État hébreu et de permettre à tous les citoyens, juifs ou non-juifs, d'être traités de manière égale.

**Yoel GUZANSKY et Gerald M. FEIERSTEIN**, « [The first test of the Abraham Accords](#) », *Middle East Institute*, 1<sup>er</sup> juin 2021.

Selon Yoel Guzansky, chercheur à l'Institut israélien pour les études sur la sécurité nationale, et Gerald M. Feierstein, ancien ambassadeur américain au Yémen, la récente résurgence du conflit israélo-palestinien représenterait un premier test pour les relations entre Israël et ses partenaires arabes. L'année dernière, Bahreïn, le Maroc, le Soudan et les Émirats arabes unis ont en effet normalisé leurs relations diplomatiques avec le voisin hébreu. Dans ce contexte, certains de ces États arabes espéraient que face aux hostilités, leur silence représenterait une opportunité pour Tel Aviv d'affaiblir le Hamas. Ceux-ci ne souhaiteraient pas voir l'organisation palestinienne sortir renforcée du conflit (notamment à cause de ses liens avec l'Iran et les Frères musulmans). Grâce aux accords d'Abraham, les gouvernements arabes ont fait preuve de neutralité vis-à-vis des dissensions. Certains médias de la zone ont même évoqué leur sympathie pour les citoyens israéliens. Cependant, avec l'ampleur des destructions dans la bande de Gaza, de plus en plus de ressortissants de la communauté du monde arabe auraient commencé à critiquer le gouvernement de Netanyahou. Pour Yoel Guzansky et Gerald M. Feierstein, la fin rapide du conflit aurait permis d'éviter une éventuelle érosion des accords récemment signés. Sans perspective tangible d'une solution au conflit israélo-palestinien, des doutes ont été soulevés quant à la durabilité des relations israélo-arabes. Afin d'assurer leurs arrières, les Israéliens doivent désormais faire preuve d'initiative face à la question de l'impasse palestinienne.

**BIDEN ET LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN**

Jim ZANOTTI, « [The Palestinians: Overview, 2021 Aid and U.S. Policy Issues](#) », *Congressional Research Service*, 26 mai 2021.

Jim ZANOTTI et Rhoda MARGESSON, « [U.S. Resumption of Foreign Aid to the Palestinians](#) », *Congressional Research Service*, 14 avril 2021.

James TRAUB, « [What Biden Is – and Isn't – Willing to do for Palestinians](#) », *Foreign Policy*, printemps 2021, 14 mai 2021.

Martin INDYK, « [The U.S. Can Neither Ignore nor Solve the Israeli-Palestinian Conflict: Washington Must Actively Manage a Dispute It Can't End](#) », *Foreign Affairs*, 14 mai 2021.

Selon ces articles et études relayés par *Foreign Policy*, *Foreign Affairs*, et par le Congrès américain, en défendant Israël, Joe Biden se positionne en faveur des Israéliens et fragilise la posture américaine sur la scène internationale. Il a été condamné par une partie de la population civile américaine pour sa gestion des récentes échauffourées israélo-palestiniennes. Un fossé se serait creusé au sein du parti démocrate, divisé entre le leadership et les activistes progressistes, qui considèrent le conflit israélo-palestinien comme un moyen de dénoncer les injustices raciales et sociales des États-Unis. Bien que le président américain ait promis de réviser certains choix politiques de son prédécesseur (remettre en place un bureau de représentation palestinienne à Washington et rétablir le Consulat général des États-Unis à Jérusalem), son niveau d'engagement vis-à-vis de la cause palestinienne reste modeste. Le dirigeant américain aurait pris ses fonctions en annonçant qu'il allait adopter une approche plus souple du conflit. Témoin des précédents faux-pas des secrétaires d'État Hillary Clinton et John Kerry, Joe Biden ne semble pas vouloir s'engager trop hâtivement sur ce terrain sensible. L'aile gauche du parti démocrate a toutefois tenté de sensibiliser le président récemment élu à la cause palestinienne en lui demandant d'être plus ferme vis-à-vis des actions du président israélien sortant Benjamin Netanyahu. D'autres membres du Congrès auraient exprimé leur soutien aux Palestiniens ; le sénateur Bernie Sanders ou encore la parlementaire Alexandria Ocasio-Cortez ont fait savoir leurs inquiétudes quant à la gestion tardive de la crise israélo-palestinienne par le gouvernement américain.

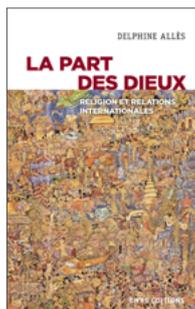
Cependant, Joe Biden resterait un fervent défenseur de l'État israélien ; au vu du contexte actuel, il paraît pertinent de se demander jusqu'où l'administration amé-

ricaine serait prête à aller pour défendre son allié. La cohérence politique au sein du parti démocrate pourrait être en jeu ; Joe Biden avait en effet promis de faire des droits de l'homme une promesse de campagne. Or, la situation humanitaire dans la bande de Gaza paraît aujourd'hui désastreuse. Aux Nations unies, les États-Unis ont voté contre quatre propositions de résolution destinées à instaurer un cessez-le-feu dans la zone ; malgré les tensions internes, Joe Biden aurait tout de même tenté de mettre son homologue israélien en garde contre une escalade incontrôlée des violences. Au final, un consensus politique aura été trouvé : le cessez-le-feu entré en vigueur le 21 mai aurait en partie été obtenu grâce aux efforts de coordination américano-égyptiens. En envoyant ensuite son secrétaire d'État Antony Blinken en tournée au Proche-Orient, la Maison Blanche s'engagerait dans le sens d'une médiation durable du conflit et même si l'administration Biden reste un allié de poids des Israéliens, elle soutient tout de même, du moins financièrement, la Palestine.

Dans la lignée de la tradition démocrate, l'équipe de Joe Biden a en effet promis des aides relatives au développement et au soutien humanitaire. Ainsi, au niveau du Congrès, en avril et mai 2021, l'administration américaine a annoncé vouloir donner 183 millions de dollars au programme de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), 75 millions de dollars d'aide économique et au développement, 10 millions pour les programmes de paix ainsi que 5,5 millions pour l'aide internationale dans la bande de Gaza. Le montant total de ces aides s'élève donc à 275 millions de dollars, un budget conséquent compte tenu du soutien affiché de l'exécutif américain à Israël. Ces vastes financements montrent bien que malgré la proximité des relations israélo-américaines, la gestion du territoire et de la crise palestinienne reste également une priorité de l'administration Biden.

**Philippine RAPHANAUD**  
*Assistante de recherche*

## BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE



**Delphine ALLÈS, La Part des dieux : religion et relations internationales, Paris, CNRS Éditions, 2021, 352 p.**

*La Part des dieux* traite d'une lecture confessionnalisée des relations internationales depuis la fin de la guerre froide. Delphine Allès appuie son analyse multi-située sur différents espaces d'institutionnalisation des normes du système

international, de New York à Genève en passant par son terrain de prédilection : l'Indonésie, où elle observe les appropriations, contournements et réinventions des normes.

L'auteure démontre que cette lecture confessionnalisée des normes internationales se fonde sur le mythe du sécularisme, selon lequel le religieux aurait été évacué de la scène internationale, relégué à la sphère privée ou interne depuis le traité de Westphalie (1648), et ce jusqu'à la période communément appelée le « retour du religieux » depuis les années 1990. Or, pour l'auteure, il s'agit d'une lecture erronée de l'évolution des relations internationales puisque la religion ne les a en réalité jamais quittées. Delphine Allès en veut pour preuve le rôle qu'a joué la religion lors de la colonisation et l'usage qu'ont tenté d'en faire les deux blocs durant la guerre froide.

Le fait religieux aurait fait son grand retour dans les années 1990 en surfant sur le succès des thèses huntingtoniennes, pour qui la religion joue le rôle de définition de certaines civilisations. Dès lors, la vision d'une diversité religieuse essentialisée comme conflictuelle et déstabilisatrice de l'ordre international est devenue dominante, avec pour seule solution son enrégimentement par le politique. Si cette lecture a conforté l'ordre international établi, elle n'a pas été sans conséquence.

Tout d'abord, l'approche a participé à un gonflement du facteur religieux au détriment d'autres éléments essentiels à la compréhension de conflits dont la dimension religieuse était souvent secondaire. C'est ainsi, explique Delphine Allès, que le conflit des Moluques, au début des années 2000, a principalement été interprété comme un conflit entre communauté chrétienne et majorité musulmane, alors que ce dernier était davantage lié à des inégalités socio-économiques intercommunautaires. Dans cette province indonésienne, l'élément religieux a aggravé le conflit en renforçant les antagonismes entre les acteurs locaux tout en fournissant des solutions de sortie de crise inadéquates.

De manière générale, la confessionnalisation du monde s'est aussi manifestée par la multiplication des forums de dialogues intercivisationnels et interreligieux dans le but d'assurer la paix mondiale, à l'image des rencontres d'Assise organisées par le Vatican, du programme « dialogue interreligieux » de l'UNESCO, de la création de l'UNAOOC en 2005 ou de conférences internationales organisées par les grandes organisations islamiques indonésiennes.

Face à ce retour du sacré, les États ont jugé nécessaire de procéder à une actualisation confessionnelle de leur diplomatie. Ainsi, on a constaté une banalisation de la prise en compte du facteur religieux dans la politique internationale des États religieux comme séculiers, mais aussi la tentative de ces derniers de promouvoir leur modèle. Ceci est vrai pour les États-Unis, dont le discours d'Obama au Caire en 2009 à l'attention du monde musulman a marqué un tournant, en France, où la variable religieuse est désormais un élément central de compréhension du monde (CAPS, Institut Pharos) ou l'Indonésie, qui se réapproprie une identité musulmane qu'elle avait jusqu'alors marginalisée afin de s'insérer sur la scène internationale. Mais, sous le regard de l'étranger, Jakarta a également saisi l'opportunité que représentait la confessionnalisation du monde pour sa diplomatie et revendiqué le rôle de pont entre civilisations occidentale et musulmane grâce à son modèle unique de neutralité monothéiste (*Pancasila*, principe garant de l'unité nationale) et son discours d'islam modéré compatible avec un régime démocratique.

Au-delà des États, l'auteure montre que cette grille de lecture confessionnalisée a influencé l'action des organisations internationales et ONG qui ont progressivement intégré les référents religieux à leurs programmes au sein desquels les acteurs religieux locaux sont devenus incontournables dans la localisation de leur action. Dans cette logique, Delphine Allès explique que les groupes autochtones de Papouasie occidentale ont progressivement revu leurs revendications territoriales sous le prisme du religieux pour mieux attirer l'attention de la communauté internationale, provoquant par ce biais un soudain enlèvement du conflit avec les autorités indonésiennes.

En définitive, l'auteur montre dans son ouvrage publié chez CNRS éditions que le discours d'une confessionnalisation du monde a eu un effet performatif : il a été moteur de confessionnalisation des discours et actions des différents acteurs de la scène internationale, dont l'adaptation a souvent été stratégique. Delphine Allès conclut sur l'effet réflexif, c'est-à-dire les ajustements

stratégiques dont sont capables les acteurs locaux et la re-diversification du paysage confessionnel auquel ils participent face à l'homogénéisation des labels religieux au niveau international.

**Agathe ROY**  
*Assistante de recherche*



**Olivier ZAJEC, *Nicholas John Spykman. L'invention de la géopolitique américaine*, PUPS, 2016, Paris, 601 p.**

Olivier Zajec, professeur à l'université Lyon III et directeur de l'Institut d'études de stratégie et de défense (IESD), propose dans sa thèse, publiée aux Presses de l'université Paris-Sorbonne, une étude biographique d'un auteur des relations internationales peu étudié, Nicholas Spykman.

Ce penseur des relations internationales a bien longtemps été réduit à une continuation de la pensée de MacKinder et de son concept d'*Heartland*, à travers sa conception géostratégique de la notion de *Rimland*. Ce théoricien des relations internationales, né aux Pays-Bas en 1893, est fortement marqué par les travaux de l'historien Frederick J. Teggart et du sociologue Georg Simmel.

Après son installation aux États-Unis, il entreprend l'établissement de l'enseignement des relations internationales à l'université de Yale, aidé de son confrère Milton

Conover au milieu des années 1920. Olivier Zajec propose de considérer Spykman comme théoricien des relations internationales, par l'importance qu'il accorde aux définitions des acteurs et des termes du système international, comme il le montre lors de son intervention « *Methods of Approach to the Study of International Relations* » à la Conference of Teachers of International Law de 1933. Il crée par la suite le premier département de relations internationales de l'université de Yale.

En attribuant une place déterminante à la géographie dans son approche, Olivier Zajec montre que Nicholas Spykman développe un véritable modèle théorique de la géopolitique et des relations internationales. Aussi cet ouvrage donne à voir l'œuvre intellectuelle d'un des premiers penseurs des relations internationales, à l'heure des premiers maîtres de l'école réaliste de la discipline. La relation singulière qu'entretient Nicholas Spykman avec les écoles britanniques et allemandes de géographie et de sociologie, au cœur de sa formation universitaire, lui donne un axe de compréhension singulière du système international. Homme de son temps, les mécanismes et les composantes moteurs de son système de pensée sont aujourd'hui toujours d'actualité, dans une lecture bien plus moderne qu'on pourrait en augurer.

**Andrea BONADONNA**  
*Assistant de recherche*